

# Hérémence Contact



Année 2022



Photo: © Olivier Maire – Studio 54

# Sommaire

<b>1. – Le mot du président</b>	<b>3</b>
<b>2. – L’administration de la commune en 2022</b>	<b>5</b>
2.1 Généralités	5
2.2 Bâtiments et installations sportives	9
2.3 Sécurité	11
2.4 Santé, social et éducation	13
2.5 Trafic et équipement	14
2.6 Environnement – Aménagement du territoire	16
2.7 Energie – Aménagements hydrauliques	22
2.8 Tourisme et sport	25
2.9 Vie locale	30
2.10 Finances	34
<b>3. – Citoyens à l’honneur en 2022</b>	<b>37</b>
3.1 L’accueil des nouveaux habitants	37
3.2 Jubilaires	38
3.3 Majorité civique	40
3.4 Mérites sportifs et culturels	41
<b>4. – Les sociétés locales</b>	<b>43</b>
<b>5. – Mémento</b>	<b>44</b>



**VAL D'HÉRENS**  
SOURCE D'ÉNERGIES

Hérémence  
european energy award





Photo : Commune d'Héréence



Photo : Office du tourisme d'Hé éence

## Le mot du Président

### **Hérémente, une commune au cœur d'enjeux nationaux qui reste proche de sa population**

Durant l'année écoulée, notre commune a été au centre de l'actualité suisse à plus d'une reprise : émission Infrarouge de la RTS délocalisée au hameau de Pralong pour mieux contextualiser la thématique de l'énergie, désignation du ticket à la succession de l'ancien Conseiller fédéral Ueli Maurer à la salle Saint-Nicolas ou encore le développement d'un projet solaire alpin dans la combe de Prafleuri en collaboration avec Grande Dixence SA. Tant d'éléments qui nous rappellent qu'Hérémente est au cœur d'enjeux nationaux qui nécessitent un engagement de tous les instants.

Pour avoir du sens, cet engagement doit aller de pair avec l'une de nos missions principales, à savoir le développement de conditions propices à votre bien-être et au maintien de notre population de montagne. C'est dans cet esprit que vos autorités, avec l'appui et les compétences du personnel communal, s'engagent avec motivation pour répondre à vos attentes.

L'une d'elles concerne sans nul doute l'augmentation du prix de l'électricité qui vous impactera dès cette année. Pour en atténuer ses effets, le Conseil communal a proposé lors de la dernière assemblée primaire une augmentation significative du montant de l'aide à l'électricité et aux énergies dont les modalités vous sont détaillées en page 22.

L'année dernière, je relevais avec satisfaction le développement démographique croissant de notre commune. Cette dynamique se confirme avec une population résidente une nouvelle fois en progression. Celle-ci s'établit désormais à 1'501 habitants contre 1'460 douze mois plus tôt. Autre élément de satisfaction, les exploits de nos sportifs qui nous font vibrer, et dont nous sommes fiers. En véritables ambassadeurs, ils font rayonner notre belle région bien au-delà des frontières nationales. Merci et bravo à eux pour leur persévérance et engagement, ainsi qu'aux associations et aux personnes qui rendent possible l'éclosion de tels champions.

La présente édition d'Hérémente Contact vous donnera un aperçu de la vie de l'administration ainsi que des projets et réalisations en cours. Comme en témoignent les pages qui suivent et que je vous invite vivement à parcourir, Hérémente est une commune où les projets se concrétisent. A ce titre, je tiens à remercier mes collègues du Conseil ainsi que les membres des différentes commissions communales pour leur implication ainsi que vous toutes et tous pour votre participation à la vie de notre belle commune.

Je vous souhaite une agréable lecture et je me réjouis d'échanger avec vous lors d'une prochaine rencontre.

Grégory Logean  
Président





Photo : Philippe Nendaz



Photo : Jean-Daniel Masserey

# L'administration de la commune en 2022

## Généralités



### Juge de commune

Madame Fabienne Mayoraz, représentant le Parti démocrate chrétien, a été élue tacitement au poste de juge de commune en date du 15 mai 2022. Elle a pris ses fonctions immédiatement.

M<sup>me</sup> Mayoraz est née en 1968, habite Hérémente et est mère de deux enfants. Au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce, elle travaille en qualité de collaboratrice administrative auprès du Service de la population et des migrations.

Nous la félicitons et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

### Nouvelles collaboratrices

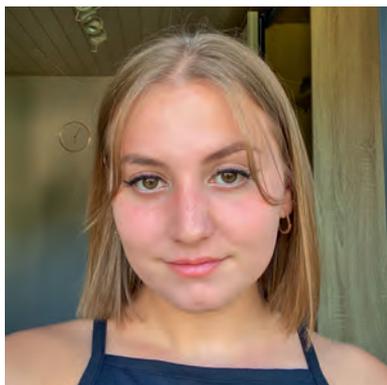
En date du 1<sup>er</sup> mai 2022, M<sup>me</sup> Sandra Moix, domiciliée à Euseigne, a rejoint l'administration communale en qualité de responsable RH et secrétaire de direction à un taux de 90 %. Elle est titulaire d'une maturité professionnelle commerciale et d'un certificat d'assistante en ressources humaines.

M<sup>me</sup> Marie Bornet, domicilié à Hérémente, a été engagée à 100 % en qualité d'éducatrice de l'enfance diplômée ES, auprès de la crèche UAPE, le 1.07.2022 pour pallier le départ de M<sup>me</sup> Mélissa Dayer. Vu le nombre croissant d'enfants fréquentant la crèche/UAPE tant pendant le temps de midi qu'en journée, l'équipe a dû être renforcée. Nous avons donc accueilli M<sup>me</sup> Diane Renaud, domiciliée à Vex, en qualité d'aide de cuisine à 55 % dès le 16 août 2022, puis M<sup>me</sup> Clémence Fellay, domiciliée à Euseigne, en qualité d'assistante socio-éducative à 35 %.

Afin de mettre en place la stratégie touristique communale, une cheffe de projet a été engagée à 100 % auprès de l'Office du tourisme. Il s'agit de M<sup>me</sup> Adeline Cretton, domiciliée à Mâche, titulaire d'un bachelors en tourisme. Elle a débuté son activité le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Nous souhaitons la bienvenue à ces collaboratrices et nous espérons qu'elles obtiendront beaucoup de satisfaction dans leur travail.





Nous pouvons également compter sur M<sup>me</sup> Joana Jolissaint qui effectue son stage pré-HES d'une année auprès de l'Office du tourisme. Elle est domiciliée à Delémont, sa famille est propriétaire d'une résidence secondaire aux Masses. Nous espérons que ce stage la confortera dans son choix professionnel.

## Cours de communication – Devenir les meilleurs ambassadeurs d'Hérémence

Cette année, la commune d'Hérémence a mis en place une formation pour ses employés et ses autorités, dont le thème était «devenir les meilleurs ambassadeurs d'Hérémence», formation dispensée par M. et M<sup>me</sup> Jacques et Béatrice Laub, habitants sur la commune d'Hérémence. Ce cours a notamment abordé la question de l'Attitude Intérieure Positive (AIP), état d'esprit qui permet de ressortir le positif dans les situations quotidiennes.

La relation à l'autre et la communication ont été au centre des échanges. Des outils de dialogue ont été développés puis «testés» par le biais d'exercices pratiques pour se rendre compte de l'importance des mots et de la communication. Cette formation a aussi permis de renforcer les liens dans les équipes.

Durant ce cours et dans un esprit positif, les employés et autorités ont également pu ressortir les nombreux atouts qu'offre la commune d'Hérémence afin d'en devenir de meilleurs ambassadeurs lors des échanges avec les citoyens ou les touristes.



## Renouvellement du label « commune en santé »

En cette année 2022, la commune d'Hérémente a renouvelé son label « commune en santé » avec trois étoiles.

Le label « commune en santé » permet de mettre en avant les mesures qui sont mises en place sur le territoire communal dans le but de promouvoir la santé. Les mesures peuvent concerner tant le personnel communal que les habitants de la commune. Le label a été développé par « Promotion Santé Valais ».

Le label se compose de 6 domaines. Pour obtenir les trois étoiles, la commune doit proposer au minimum 3 mesures dans chacun d'eux. Voici les domaines concernés par le label avec quelques exemples :

- Politique communale: Soutien à nos sociétés locales qui, au travers de leurs diverses activités, participent à la promotion de la santé des habitants
- Offre de loisirs: Aide financière de la commune permettant aux enfants et aux jeunes en formation de pratiquer le ski en bénéficiant d'un abonnement à coût réduit

- Famille et solidarité: Soutien financier et mise à disposition des salles pour l'organisation d'événements (repas des aînés, lotos, etc.)

- Ecole: Mise en place du projet des « Gilets verts » qui a pour but de favoriser la médiation lors de conflits

- Santé au travail: Mise en place de mesures visant à favoriser la santé et sécurité au travail

- Espaces publics: Aménagement et entretien des places de jeux pour les enfants à Hérémente et Euseigne

Le label « commune en santé » a été obtenu par la commune d'Hérémente pour la première fois en 2012 avec 24 mesures de promotions de la santé. En 2016, un premier renouvellement a eu lieu. Le second, courant 2022, a permis d'en mettre en lumière 37.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les mesures mises en place par la commune d'Hérémente vous pouvez vous rendre sur le site internet du label « commune en santé ».



## Salquenen et le Bureau du Grand Conseil à Hérémente

Après les communes de Nendaz et de Zermatt l'année dernière, les autorités communales d'Hérémente ont été reçues par la commune de Saas-Fee avant d'accueillir le conseil communal de Salquenen. Ces rencontres sont propices aux échanges d'expériences sur des thèmes tels que le tourisme, l'aménagement du territoire ou encore les dangers naturels.

Le Bureau du Grand Conseil, composé de la présidence du Parlement cantonal et des Chefs des groupes parlementaires parmi lesquels notre président de commune, a tenu une séance extra-muros à la Grande-Dixence le 23 août dernier. A l'issue des travaux, les membres du Bureau ont partagé un moment de convivialité avec le Conseil communal d'Hérémente avant de poursuivre avec une visite des installations du site conduite par M. Patrick Sierro d'HYDRO Exploitation. La thématique de l'énergie était naturellement au cœur des discussions. Pour le Chef du Service parlementaire, M. Nicolas Sierro, ce fut l'occasion d'un retour aux sources dans sa commune d'origine, à quelques pas du mayen familial.



## Hérémence au cœur de la succession du Conseiller fédéral Ueli Maurer

La commune d'Hérémence a été un lieu décisif pour les candidats à la succession d'Ueli Maurer au Conseil fédéral. C'est en effet à la salle Saint-Nicolas, le 18 novembre dernier, que le groupe parlementaire UDC aux Chambres fédérales a choisi son ticket pour cette élection au Conseil fédéral.

Cinq candidats étaient en lice pour succéder à l'ancien chef du Département fédéral des finances : le sénateur bernois Werner Salzmännli, le conseiller national Albert Rösti, le conseiller d'Etat zouglois Heinz Tännler, la conseillère d'Etat nidwaldienne Michèle Blöchlinger et l'ancien conseiller national zurichois Hans-Ueli Vogt. Au terme de 5 tours de scrutin, Albert Rösti et Hans-Ueli Vogt ont été désignés pour figurer sur le ticket. Nous connaissons désormais l'issue de la succession d'Ueli Maurer, Albert Rösti ayant été élu au Conseil fédéral le 7 décembre. Il est aujourd'hui à la tête du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.

En ouverture de la séance du groupe parlementaire et avant que celui-ci auditionne les candidats

au Conseil fédéral, le Conseil communal d'Hérémence a salué les élus fédéraux et remis des sonnettes à Messieurs Ueli Maurer et Guy Parmelin. Pouvoir accueillir près du quart des chambres fédérales et deux ministres en exercice pour une séance aussi importante est un moment rare et extraordinaire pour une commune.

Ainsi, en marge de la séance des parlementaires fédéraux du premier parti de Suisse, la commune d'Hérémence, les Forces Motrices Valaisannes (FMV) et la société Alpiq SA se sont unis pour organiser, en présence de plusieurs élus fédéraux dont M. Albert Rösti, un apéritif de réseautage suivi d'une séance d'information sur la thématique de l'énergie et ses enjeux. Cet événement a vu la participation d'une soixantaine de personnes issues du monde politique et économique de la région. Messieurs Damien Métrailler et Stéphane Maret, respectivement Président et Directeur des FMV, ainsi que Messieurs Michaël Wider, Directeur suisse d'Alpiq et Amédée Murisier, Responsable de la production hydraulique chez Alpiq, y ont également pris part.



## Bâtiments et installations sportives

### Réaménagement du tennis des Masses

À l'automne 2022, le tennis des Masses a bénéficié d'une amélioration de ses accès ainsi qu'un réaménagement avec des éléments d'assises provenant du cône de Thyon. La commune en a profité pour reflleurir et reverdir ces espaces afin de les rendre plus attrayants.

En effet, le développement de cette zone, avec des projets comme Dixence Resort, demandait une cure de jouvence bienvenue de cette infrastructure pour les futurs utilisateurs locaux ou touristes lors des prochaines saisons estivales.



### Bâtiment communal

Les premières étapes des travaux de rénovation du bâtiment communal ont débuté au courant de l'automne.

Dans un premier temps, les renforts sismiques ont été créés ainsi que la pose de l'isolation périphérique du bâtiment. La cage d'ascenseur est également en cours de réalisation.

La suite du chantier consiste en l'aménagement de nouvelles façades en bois et des fenêtres sans oublier la toiture en tuile d'ardoise naturelle (identique au toit de la Maison Bourgeoisiale) et la pose de panneaux solaires.

La seconde étape débutera en 2023 et concernera le réaménagement des espaces intérieurs.

La sécurité, les accès pour les personnes à mobilité réduite et l'amélioration énergétique sont les atouts de cette transformation du bâtiment communal.



## Nouveau bâtiment des travaux publics

A la fin de l'année 2021, le Conseil communal a désigné une nouvelle Task force pour lancer le projet de création du nouveau bâtiment des travaux publics.

Celle-ci était composée de deux élus, de deux employés des travaux publics ainsi que des commissions bâtiments et travaux publics, avec l'appui des bureaux Cagna Wenger et Fday architecture.

Les premières réflexions se sont portées sur la visite des locaux communaux créés récemment dans d'autres communes, notamment Vissoie et Leytron. Dès lors, il était évident qu'il nous faudrait intégrer pleinement les futurs utilisateurs du bâtiment dans la réalisation de ce projet pour les différents aspects pratiques.

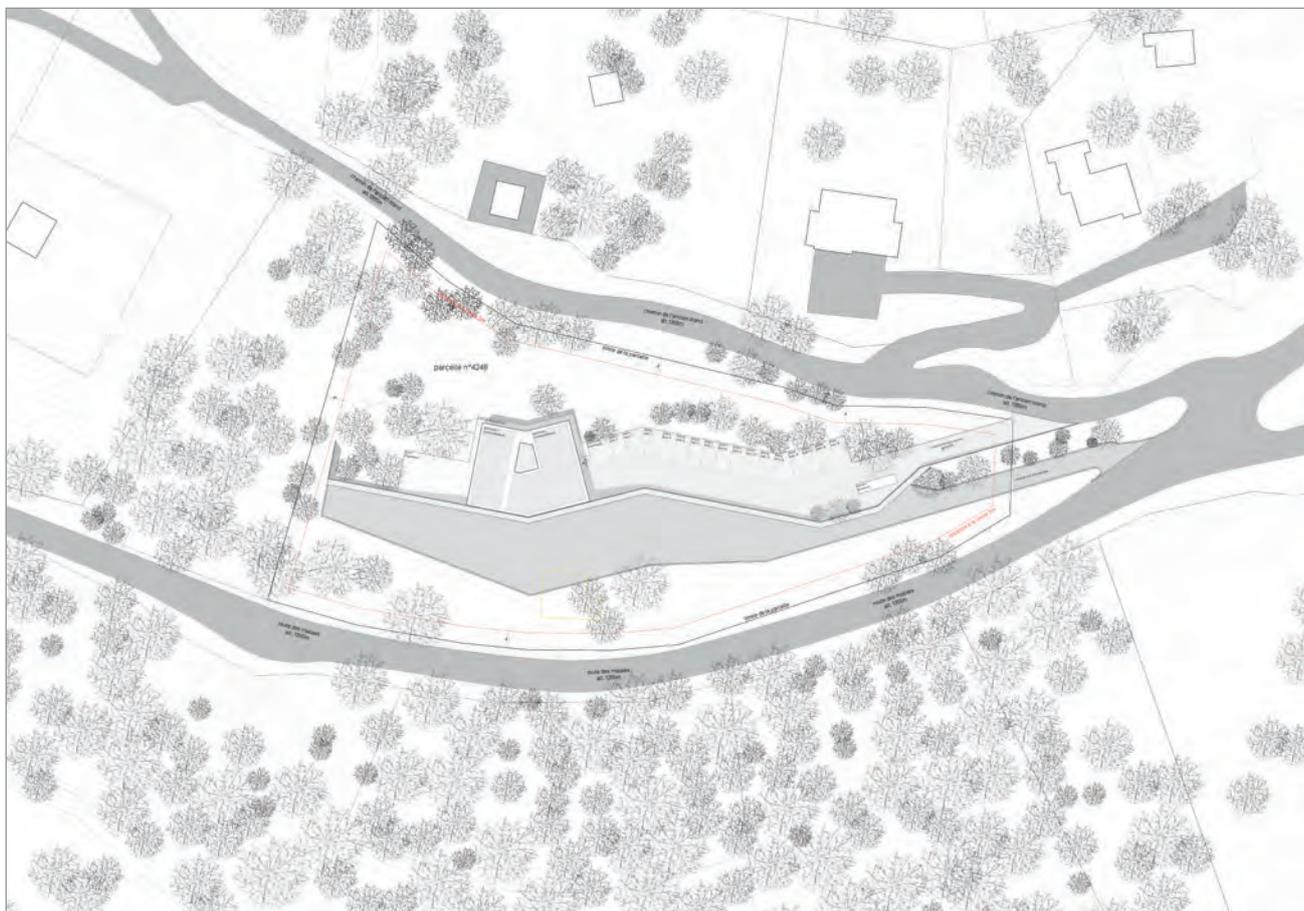
L'emplacement définit pour la réalisation de ce projet se situe dans le secteur de l'ancien stand, au-dessus du village d'Hérémence. Les parcelles concernées sont aujourd'hui propriétés de la municipalité.

Jusqu'à l'été 2022, la Task force s'est attelée à la réalisation du projet en étudiant différentes variantes et options. Durant l'automne, les bureaux techniques ont préparé les dossiers de mise à l'enquête. Ceux-ci ont été déposés mi-décembre auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC).

L'objectif est de présenter le projet à l'assemblée primaire de juin 2023 pour validation du crédit d'engagement.



cw architectes sa + fday architecture sarl.



## Sécurité

### Le CSI Hérens n'a pas chômé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 le CSI Hérens qui regroupe les communes de St-Martin, Vex, Evolène et Hérémence, est opérationnel.

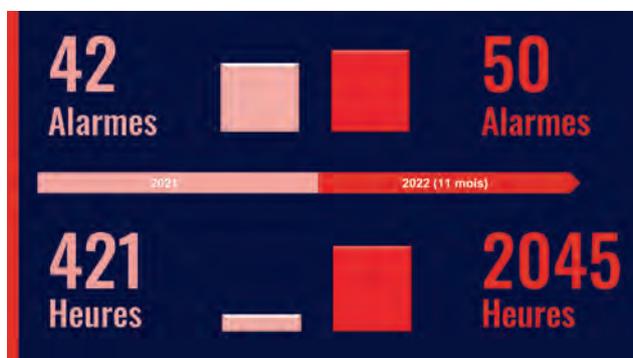
Restait l'étape décisive, soit la préparation du nouveau règlement du CSI Hérens et son approbation par les diverses assemblées primaires, ce qui a été fait durant l'année 2022. Celles-ci ont accepté ce nouveau règlement.

Pour notre CSI et son Etat-major, 2022 n'a pas été de tout repos.

En plus des nombreuses séances, divers cours et autres formations, un nombre important d'interventions a occupé nos sapeurs-pompiers.



Cours et formation 2022



Interventions, comparaison 2021 / 2022



Un grand merci  
à tous ces hommes  
et ces femmes  
qui donnent de leur temps  
pour la sécurité  
de nos villages.

## L'Etat-major de conduite

### Dangers naturels

La topographie de notre commune fait que les zones d'habitat et les voies de communication sont fréquemment exposées aux dangers naturels.

L'Etat-major de conduite qui est en charge de la gestion des différents événements, peut s'appuyer **sur une cellule dangers naturels** qui, en collaboration avec les services du canton, interviennent au niveau de la prévention (identification des aléas, cartes de danger, réseau de mesures, services d'observation) et par la réalisation de mesures de protection pour les types de dangers suivants : avalanches, glaciers, instabilités de terrain, crues et laves. La cellule dangers naturels **est dirigée par M. Paul Dayer depuis 1988.**

En ce début d'hiver 2022 / 2023 et après 35 ans de bons et loyaux services aux profits de la sécurité de nos concitoyens, M. Paul Dayer aspire à une retraite bien méritée.

Paul, avec ses multiples connaissances, était l'homme idéal, hiver comme été il arpenterait nos sommets, soit pour son métier de guide de montagne, soit pour son plaisir. Il était aux aguets pour prévenir et anticiper au mieux les risques.

Aucun recoin de cette vallée n'a de secret pour lui, son expérience et son expertise ont été à mainte reprise un appui précieux pour l'EMC (fermeture de routes, minages, évacuations etc.).



Paul Dayer



Gilles Siervo

Pour suppléer au départ de Paul, l'Etat-major de conduite s'est approché d'un autre guide de la région pour reprendre la responsabilité de la cellule dangers naturels. Il s'agit de M. Gilles Siervo, guide bien connu pour ses descentes de l'extrême.

Gilles a intégré l'EMC l'hiver dernier déjà pour s'imprégner de la mission à accomplir et pour suivre Paul dans ses diverses activités de chef de la cellule dangers naturels.



Préparation au minage

Pour l'hiver 2022 / 2023, les rôles seront inversés. En effet, Paul secondera Gilles cette saison encore, ce qui permettra à nos deux guides d'échanger sur la situation sécuritaire de notre vallée.

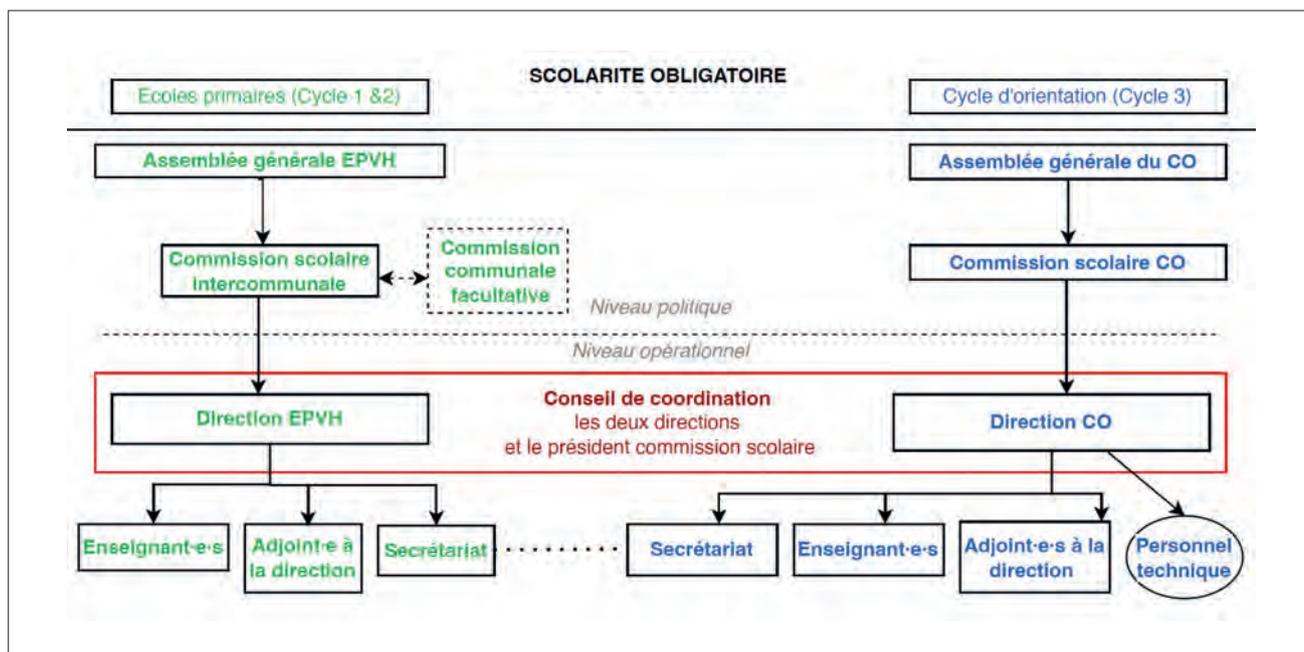


Les autorités communales remercient M. Paul Dayer et M. Gilles Siervo pour leur disponibilité et leur engagement conséquent en faveur de la collectivité.

## Santé, social et éducation

### Nouvelle organisation des écoles du Val d'Hérens

Suite à l'introduction d'une direction pour les écoles primaires du Val d'Hérens (EPVH) en 2013, un bilan a été fait dans le courant de l'année 2021-2022. Suite à cela, des réflexions ont été menées et une nouvelle organisation a vu le jour à la rentrée 2022-2023.



Source: EPVH

La direction du CO Hérens a été séparée de la direction de l'EPVH. M<sup>me</sup> Monique Pralong qui était directrice adjointe jusqu'alors, a été nommée directrice pour les Ecoles primaires

du Val d'Hérens. Elle pourra compter sur le soutien d'une adjointe, M<sup>me</sup> Audrey Théoduloz, enseignante à Vex. Nous leur souhaitons pleins succès dans leur fonction.

### Cantonalisation des APEA

En séance du 17 décembre 2020, le Grand Conseil a adopté une modification de la loi d'application du Code civil suisse et a décidé de cantonaliser les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Celle-ci interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ces structures sont désormais professionnalisées et regroupées par région. La commune d'Hérémece dépendra de l'APEA sise à Ardon qui gèrera les districts d'Hérens et de Conthey. Toutefois après l'intervention de nos autorités, le Conseil d'Etat a accepté, en date du 29 septembre 2021, de garder une antenne à Euseigne pour le Val d'Hérens. Ces bureaux se trouvent à la Rue Principale 13, ils occupent les locaux de l'ancienne Poste.

**Dès le 01.01.2023, vous pourrez joindre l'APEA Hérens et Conthey au 027/607 51 60, ou par écrit à l'adresse suivante: Rue des Châteaux 6, 1957 Ardon, pour toutes vos questions relatives aux curatelles.**

Le juge et le vice-juge de commune n'interviendront plus dans les procédures concernant les mesures décidées par les Autorités de protection de l'adulte et de l'enfant.

## Trafic et équipement

### Nouveau tunnel des pyramides d'Euseigne Fin du percement et début des travaux de bétonnage

Le percement du nouveau tunnel des pyramides d'Euseigne a été terminé six mois après le début des travaux. Ceux-ci visent à améliorer la sécurité des usagers tout en préservant ces formations géologiques classées d'importance nationale avec comme objectif leurs mises en valeur. Désormais les travaux de bétonnage peuvent débuter. La mise en service du nouveau tunnel est prévue en automne 2023.

Le percement du nouveau tunnel des pyramides d'Euseigne est terminé. A cette occasion, une cérémonie réunissant le chef de Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement Franz Ruppen, le président d'Hérémence Grégory Logean, les entreprises et le personnel du chantier a été organisée. Les 120 mètres de galerie ont été excavés sans difficultés particulières grâce à la méthode dite de voûte parapluie choisie pour limiter au maximum les vibrations. Les précautions prises pour s'assurer que les blocs noirs qui coiffent les pyramides ne chutent pas durant le forage du tunnel ont ainsi porté leurs fruits. Désormais, les travaux de bétonnage du revêtement intérieur de l'ouvrage et de ses deux portails peuvent démarrer.

Ce nouveau tunnel permettra notamment le croisement des poids lourds et des cars postaux, actuellement impossible. La construction du nouveau tunnel profitera également aux visiteurs qui, actuellement, longent la route cantonale à pied afin d'observer les pyramides. La commune d'Hérémence entend réaménager les lieux. L'ancien tracé sera converti en espace piétonnier permettant de visiter les formations géologiques en toute sécurité. Un pavillon touristique est actuellement à l'étude et sera prochainement présenté à la population.

Le projet de construction du nouveau tunnel des pyramides d'Euseigne bénéficie d'un crédit d'engagement de 10.5 millions de francs alloué par le Grand Conseil. La durée totale des travaux, débutés le 12 avril dernier, est estimée à 18 mois. La mise en service du tunnel est prévue en automne 2023.



© Sedrik Nemeth



Photos: Canton du Valais

## Traversée d'Héremence et amélioration des espaces publics

Le projet, porté conjointement par la commune d'Héremence et l'Etat du Valais par le Service de la Mobilité (SDM), a connu une avancée significative en 2022. Il a fait l'objet d'une présentation publique en séance du 26 octobre à la salle St-Nicolas, lors de laquelle les personnes présentes lui ont réservé un très bon accueil.

Ce projet prévoit une requalification de la route cantonale (RC 55) qui traverse le village pour permettre l'aménagement d'un trottoir continu, côté aval entre la Route des Ateliers à l'entrée nord du village et le parking de Palosse à la sortie sud du village.

Les aménagements publics qui bordent la route, tels que l'écopoint de Peletta, la Chapelle St-Quentin, l'esplanade au-dessus du départ de la Rue de la Cure, la Place des Emigrés, le secteur de l'Office du tourisme et le parking de Palosse, ont été totalement retravaillés par le groupement mandaté.

L'esprit des interventions en dehors de la chaussée est déjà perceptible sur la Place de l'Eglise puisque cet aménagement a fait l'objet de la même étude mais a été réalisé prioritairement, avant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Eglise.

En plus des éléments traités ci-avant, le quartier de Soumy ainsi que certains cheminements piétons ont aussi fait partie de l'étude dont le but premier était de donner une cohérence et une identité aux espaces publics. Ceux-ci ont en effet été aménagés historiquement au fur et à mesure des projets qui les bordent (bâtiment de la laiterie, bâtiment communal, école, église, ...).

Le film-montage de la traversée d'Héremence est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse <https://www.heremence.ch/commune/reamenagement-traversee-village-heremence-video-1052.html>.

Comme le projet prévoit de diminuer le nombre de places de parc en bordure de la Route Principale, la construction du parking en cours à l'entrée nord doit être réalisée avant que les travaux de la chaussée ne soient entrepris.

Actuellement, en collaboration avec le SDM, nous finalisons les dossiers techniques nécessaires à la mise à l'enquête publique qui devrait intervenir dans le courant du premier trimestre 2023.

Les travaux comprendront aussi la réfection des services communaux (eau potable, égouts, eaux claires et éclairage public) qui se trouvent sous les routes concernées. Ils sont budgétés à environ CHF 9 mio. pour la Traversée d'Héremence et les espaces publics connexes, répartis à hauteur d'environ CHF 6 mio. à charge du Canton et à environ CHF 3 mio. à charge de la Commune.

La réfection du quartier de Soumy est estimée à un peu plus de CHF 2 mio. à charge uniquement de la Commune.

Les travaux sont attendus, au mieux et en fonction des diverses procédures, pour 2025. Ils devraient durer au moins deux à trois ans. Une fois ces derniers réalisés, notre village aura gagné en qualité de vie, en confort pour les usagers à mobilité douce et les bâtiments bordiers seront mis en valeur par l'aménagement proposé.



## Démarrage des travaux du parking à l'entrée nord d'Hérémence

Au lendemain de la validation du crédit d'engagement par l'Assemblée primaire du 14 décembre 2021, toutes les démarches nécessaires à la mise en route de la phase d'exécution du projet ont été enclenchées.

La première moitié de l'année 2022 aura dès lors permis, avec le précieux concours des prestataires techniques de la Commune, d'élaborer les nombreux plans d'exécution de cette construction aussi marquante que nécessaire et de procéder aux différents appels d'offres qui s'imposaient.

Ainsi, en date du 29 août 2022, les travaux de gros-œuvre et de génie civil ont pu démarrer avec l'exécution des premiers réseaux souterrains et autres excavations. Dans la foulée, les travaux de construction en béton armé ont débuté et auront été menés tambour battant, avec application, jusqu'aux portes des fêtes de fin d'année

Ces travaux de génie civil et béton armé reprendront en février 2023 et, selon les bonnes grâces de la météo, notamment en cette saison hivernale, seront menés à termes dans le courant de l'été prochain. S'ensuivront les travaux de construction en bois sur l'étage supérieur, dans l'esprit de la volonté exprimée par les autorités de privilégier les matériaux indigènes.

Outre l'intense activité sur le site, mandataires spécialisés et bureaux d'études, en étroite collaboration avec les autorités, poursuivront les démarches administratives et autres expertises pour que le parking puisse ouvrir ses portes aux citoyens et visiteurs dans un avenir que nous espérons aussi proche que possible.

La Municipalité remercie chaleureusement ses partenaires et différents prestataires dans l'exécution de ce projet essentiel à l'évolution de la mobilité dans le village d'Hérémence et vous remercie, vous tous, pour votre compréhension, votre patience et votre considération.



## Environnement – Aménagement du territoire

### LAT – zones réservées

Afin de se conformer à la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), le Valais doit procéder au redimensionnement de ses zones à bâtir dévolues à l'habitat. Dans ce cadre, les communes avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour remettre au canton leur projet d'options communales de développement territorial et de périmètre d'urbanisation (PU).

Le PU, tel que défini dans la fiche C1 du Plan Directeur cantonal, comprend les zones à bâtir dédiées à l'habitat pour satisfaire les besoins à l'horizon 25-30 ans. Toutefois, pour les terrains dépassant les besoins à 15 ans, des mesures doivent être prises pour geler temporairement la construction. A l'échelle cantonale, 2'000 hectares sont concernés, sur les plus de 3'000 ha

de zones à bâtir dévolues à l'habitat, dont 1'080 qui devront être mises hors de la zone à bâtir.

Le PU ne fait pas l'objet d'une procédure en soi. C'est une étape de parcours en vue de la révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ). Les limites de la zone à bâtir future pourront donc évoluer jusqu'à l'homologation du PAZ et RCCZ en fonction, notamment, du développement de la commune. Les besoins à 15 ans sont calculés par le Canton selon les dynamiques socio-économiques par région et en fonction de la densité de la zone à bâtir des communes. Les besoins sont également fonction du nombre des habitants et des emplois que les zones d'habitat contiennent. La fiche C1 du plan Directeur cantonal règle cette démarche quantitative.

La commune d'Hérémente a déposé et présenté son PU en date du 7 juillet 2021 auprès du Service du développement territorial (SDT). Après plusieurs échanges avec la commune, celui-ci a rendu sa détermination le 7 juillet 2022. Il sied de rappeler que la commune a l'obligation de prévoir des zones réservées conformément au projet de PU validé par le SDT. Sans ces zones réservées, le SDT pourrait s'opposer aux projets de construction qu'il juge non conformes au futur PAZ à définir. De plus, si la commune n'assume pas ses responsabilités, le canton devrait alors prendre les mesures provisionnelles utiles (zones réservées, exécution par substitution).

Durant la soirée d'information du 7 novembre 2022, la mise à jour des zones réservées a été présentée à la population ainsi que l'évolution des démarches du renouvellement du plan d'affectation des zones. Les zones réservées

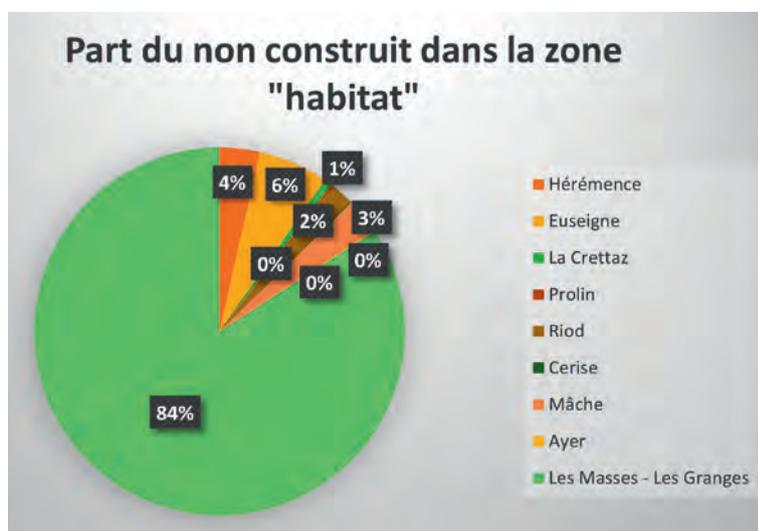
peuvent être consultées auprès du Service technique et sont disponibles sur le site internet de la commune : <https://www.heremence.ch/commune/perimetre-urbanisation-zones-reservees-rapport-1053.html>

Les premières recherches ont été ciblées sur les terrains sans implication pour les propriétaires ou imposées par des exigences légales: les bords des routes dans le secteur des Masses, les zones de dangers rouges donc inconstructibles, les zones d'hébergement touristique qualifié et hôtelières (qui sont des zones d'activités économiques donc non dévolues à l'habitat), l'Espace Réserve aux Eaux (ERE) inconstructible, les secteurs à réserver aux activités sportives et touristiques (piste de ski, ...).

Pour appuyer les décisions à venir sur des bases rationnelles, la commune a ensuite procédé à une analyse de l'ensemble de la zone constructible sur la base des 10: la pente, le niveau d'équipement, la desserte en transports publics, les attracteurs, les 4 types de danger (hydrologiques / nivologiques / glissement / chute de pierre), le niveau de construction, l'accessibilité des parchets.

Le Conseil communal a tout mis en œuvre, et continuera à le faire, pour limiter les impacts pour les propriétaires. Ainsi, au fil des développements et de négociations entre les autorités communales et le SDT, la commune a pu réduire significativement son surplus à 30 ans. Par ailleurs, les chiffres seront réévalués lors de la révision du PAZ.

Concernant le PAZ et le RCCZ, il s'agira de formellement démarrer la révision de ces outils durant l'année 2023 avec un objectif d'homologation en 2026.



## Qualité de l'eau potable

Nous vous donnons connaissance des qualités physiques de l'eau distribuée dans le réseau communal, qui est la même partout, à l'exception du village de Mâche dont l'alimentation est assurée quasiment exclusivement par la Source de la Fontaine de Chirro :

Caractéristique	Unité	Réseau communal	Réseau Mâche
ph		8.1	8.0
Dureté	°F	9.4	13.5
Ammonium	mg/l	< 0.05	< 0.05
Nitrites	mg/l	< 0.01	< 0.01
Nitrates	mg/l	1.8	0.9
Magnésium	mg/l	7.5	6.6
Sodium	mg/l	1.5	1.9
Calcium	mg/l	25.8	44.1

En 2022, nous avons réalisé 34 prélèvements dans divers points du réseau communal, afin de vérifier la qualité bactériologique de l'eau distribuée. Ces prélèvements ont été analysés par le Laboratoire cantonal qui n'a relevé aucun problème sur le réseau de distribution d'eau potable communal.

Nous avons la chance de pouvoir obtenir au robinet une eau de qualité, telle qu'elle jaillit dans nos sources puisque sans traitement ultérieur et douce.

L'eau distribuée par les consortages privés peut différer de ces valeurs.

## Aménagement et mise en conformité, séparation déchets verts et déchets ligneux

Vous aurez pu le constater, les éco points d'Euseigne et de Mâche ont été réaménagés. En effet, pour faire suite aux demandes de conformité du service de l'environnement, les places des déchets verts ont dû être goudronnées et équipées de récupérateurs. Dans le même temps, la commune et le cône de Thyon se sont mis d'accord pour séparer les déchets ligneux (branches) des déchets verts. En effet, depuis l'acquisition d'une broyeuse mobile par le triage forestier, il est désormais possible de broyer ces déchets directement dans les éco points cités ci-dessus.

Dans un souci de valoriser au mieux les déchets verts (biomasse) des citoyens, cette collaboration a vu le jour. Cette biomasse est issue des travaux d'entretien de propriétés (abattage, tailles, tonte, déchets de jardin, etc.).

La valorisation de ce matériel vert nécessite leur séparation en deux catégories distinctes :

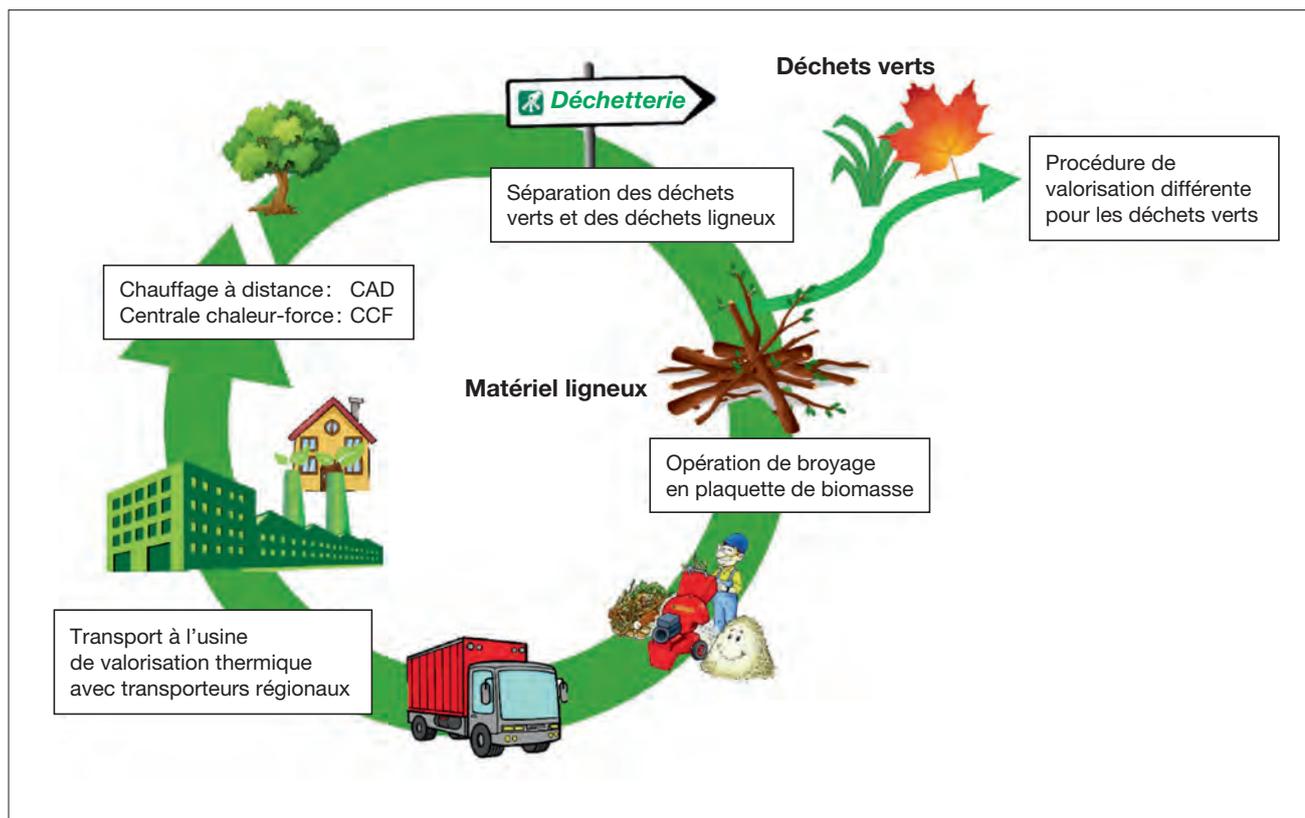
- **A** : les déchets verts ligneux jusqu'à deux centimètres de diamètre (branches, bois).
- **B** : les déchets verts ligno-cellulosiques : pelouse, brindilles 2 cm, feuilles, foin, résidus de jardin, fleurs). Ces derniers sont valorisés dans un processus organique de méthanisation, puis de compostage.

Les déchets verts ligneux (A) sont broyés en plaquettes de bois sur site, et transportés par des entreprises locales en vue d'être brûlés dans des chauffages à distance ou des centrales de chaleur-force régionales, qui vont générer de la chaleur et/ou de l'électricité. À titre d'exemple, 1 m<sup>3</sup> de plaquettes valorisées dans un chauffage à distance se substitue à 80 litres de mazout.

Rien ne se perd, tout se recycle ! Le tri de la biomasse par catégorie A et B permet une valorisation en cascade d'une matière première renouvelable, et favorise localement les échanges socio-économiques.

**La commune vous remercie d'avance pour votre collaboration dans le tri de ces deux déchets aux emplacements déterminés.**





## Assainissement stand de tir du Sauterôt

Depuis plus de trois ans, la commune a été informée que le stand de tir du Sauterôt devait subir un assainissement complet, une sécurisation du cours d'eau de la Dixence ou fermer définitivement

Les exigences proviennent du service de l'environnement.

Suite à plusieurs séances entre ce dernier, le service des affaires militaires, le service de la chasse, la commune ainsi que la société aux armes de chasse du Sauterôt, une solution a pu être trouvée pour la phase d'assainissement et de

l'exploitation future du site. Le modèle appliqué servira d'exemple pour l'ensemble des stands du canton qui ont une situation identique. La commune a dès lors joué un rôle important pour la pérennisation de ces installations.

Les travaux d'excavation sont terminés. Un filet a été posé au-dessus de la rivière pour récupérer les éclats de plateaux. La pose d'un toit phonique est également en cours de finalisation par la société. Les couts seront répartis entre des subventions fédérales, cantonales, la commune et la société.



## Analyses et relevés des plantes néophytes et envahissantes sur le territoire communal

Au niveau légal et selon la nouvelle Directive cantonale (SCA, 2022), il est aujourd'hui obligatoire de mettre en place une lutte continue contre les plantes envahissantes. Ces néophytes se propagent rapidement sur le territoire cantonal et il en revient à chacun de freiner au mieux cette progression. Les communes sont, dès lors, des organes de contrôle et de lutte incontournables pour le canton.

Au niveau écologique, il est nécessaire de prendre part à la sauvegarde de notre biodiversité en limitant la propagation de ces plantes indésirables. Nos espèces endémiques, pour certaines, ne sont pas programmées pour se défendre aussi rapidement contre ces néophytes.

Sans intervention, nous perdrons alors nombre de ces plantes qui, à elles seules, définissent certains de nos milieux écologiques les plus rares et précieux.

Par effet de chaîne, la disparition de certains milieux aurait directement et rapidement un effet sur la faune qui la compose. En parlant de faune, autant la faune sauvage que domestique serait impactée.

Afin de pérenniser notre agriculture traditionnelle et nos races endémiques, une lutte contre ces néophytes (non-comestibles pour le bétail) devient obligatoire.

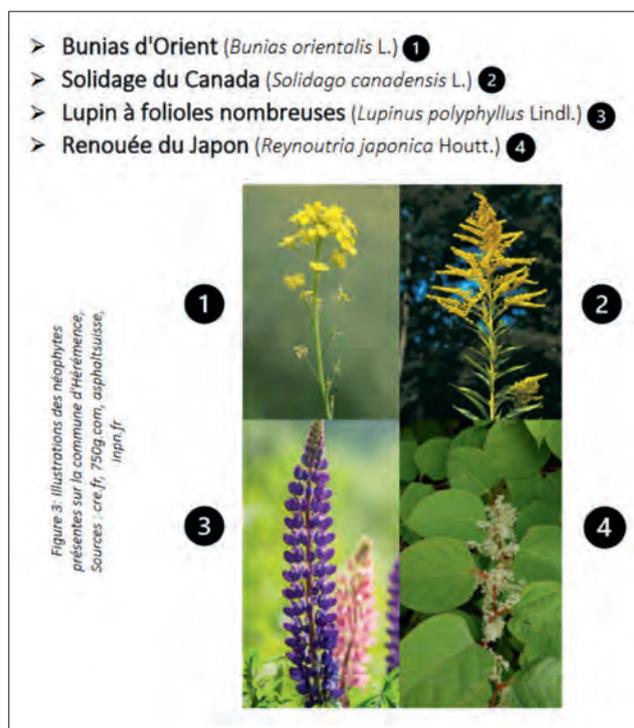
Dès lors, la commune a mandaté pour une période d'observation et d'intervention le bureau Bees Sàrl. Le personnel communal a également été formé pour cette problématique.

La commune est, pour la période d'observation 2021-2022, encore relativement préservée

d'espèces néophytes. Toutefois, cela ne traduit pas une raison suffisante pour diminuer les efforts fournis.

Plusieurs espèces ont été cherchées durant les prospections. Ces espèces sont les plus couramment retrouvées sur le territoire cantonal. Mais concernant la commune d'Hérémence, seules 4 espèces ont été identifiées

Dès le printemps prochain, une séance d'information et des documentations seront fournies à la population pour enrayer au mieux ce fléau des plantes néophytes. Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.



## Le triage forestier du Cône de Thyon diversifie ses activités dans la biomasse forestière

Depuis 2007, nous récoltons les arbres avec la technique dite « d'exploitation mécanisée par arbres entiers, en chaîne fermée ». Concrètement, les arbres sont abattus, débardés par câble-

grue ou hélicoptère et façonnés mécaniquement (processeur) en sommet de ligne ou sur une place à bois.

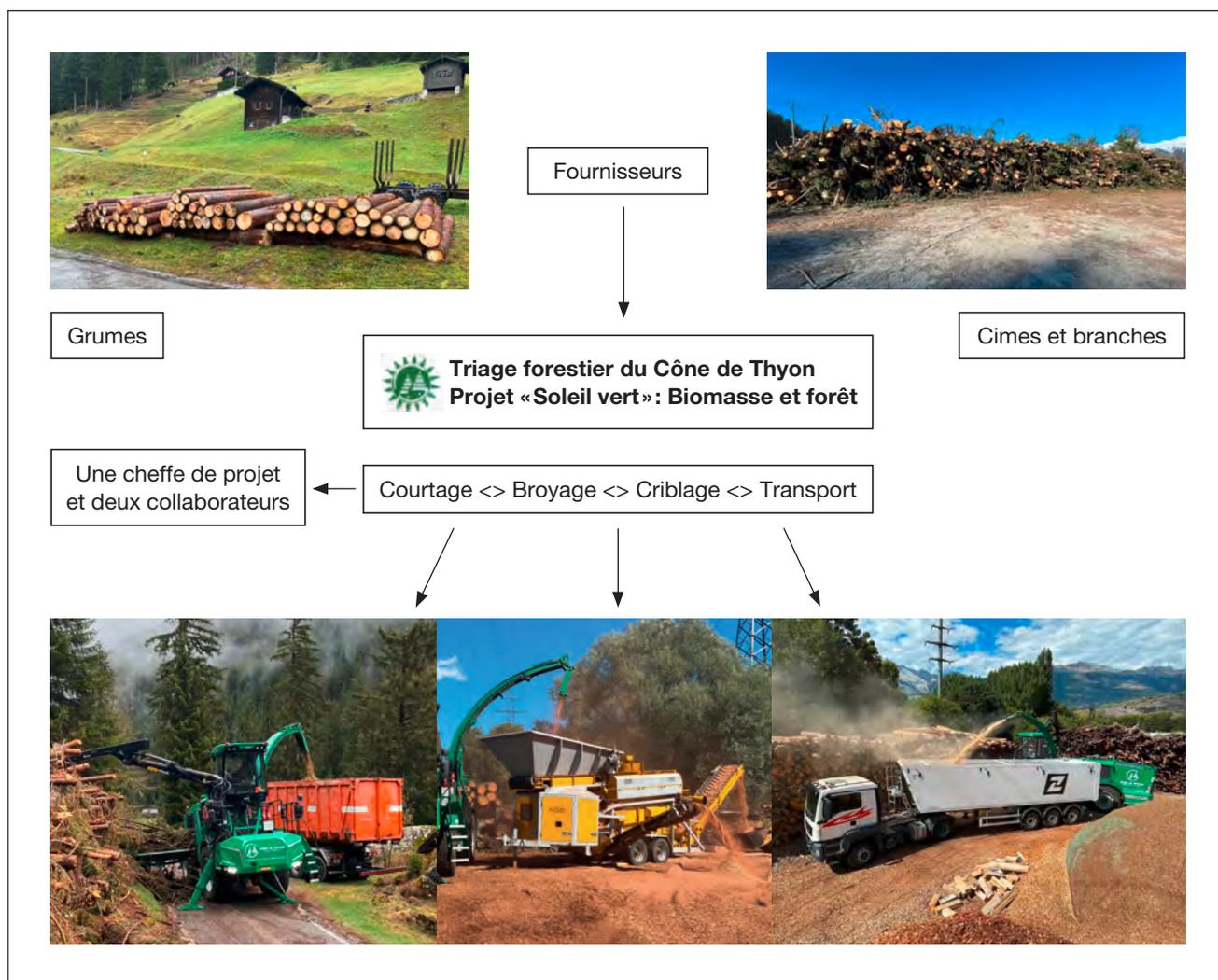


Menzi Muck 545 et processeur, câble grue 3t MM, débardage mécanisé, Thyon 2000

Jusqu'à très récemment, les cimes et les branches étaient soit abandonnées en forêt lors de la préparation de la coupe, soit abandonnées à port de camion, faute de marché rentable pour leur commercialisation. Depuis octobre 2022 et la mise en service de l'usine de production de chaleur et d'électricité «Ecoenergy Valais SA» à Vétroz, une nouvelle filière s'est mise en place localement pour la valorisation de la biomasse, que ce soit sous forme de bois usagé ou de matière première ligneuse fraîche. Cette installation complète les filières déjà approvisionnées par nos soins

Grâce à cette usine de valorisation énergétique du bois, nous avons saisi l'opportunité de développer le projet «**Soleil Vert**: biomasse et forêt». Ce projet se cristallise autour d'une cellule de trois personnes, une cheffe de projet/courtière et deux machinistes. Nous avons également fait l'acquisition d'un broyeur de grosse capacité et d'un cribleur de plaquettes, ce qui nous permet de servir nos clients, sans attente consécutive à la disponibilité (chemin critique de l'approvisionnement énergétique).

Cette technique permet de rationaliser le travail en forêt et de diminuer les coûts d'exploitation. C'est ainsi que nous mettons à port de camion les assortiments de billons à destination des scieries, des industries et des chaufferies (Hérémente/Prison des Iles) ainsi que l'assortiment «cimes et branches», jusqu'ici peu ou pas valorisé.



Cette nouvelle activité permet de valoriser énergétiquement le bois de nos montagnes ainsi que toute une série de gisements qui passent du statut de « déchet » au statut de « matière première » : (ceps de vigne, sous-produits de scierie, végétation issue de la déprise agricole). En collaboration avec les services techniques, nous allons par exemple, dès 2023, valoriser en chaufferie industrielle, les branches ligneuses (+2 centimètres) des déchetteries d'Hérémence.

Si notre époque est gourmande en matière première ligneuse, les forestiers ne perdent pas de vue qu'une partie de la biomasse doit rester en forêt pour compléter activement les fonctions

forestières : bois mort dans les forêts de protection (chutes de pierres) ou dans les mesures en faveur de la nature (arbres à cavité pour les oiseaux, les insectes, production d'humus, protection du rajeunissement). Il s'agit donc d'équilibrer les besoins en élargissant les gisements.

La forêt a de tout temps fourni des biens, des services et du travail. La transition énergétique et l'urgence climatique offrent aux populations de montagne l'opportunité de se réapproprier une matière première noble, durable et vertueuse.

Bourdin Olivier/Garde forestier

## Energie – Aménagements hydrauliques

### Aide à l'électricité et aux énergies

Hérémence possède des participations dans deux centrales hydroélectriques, Leteygeon SA et les Forces Motrices de la Borgne SA (FMdB), et dispose d'une quantité d'énergie à prix de revient négocié dans le cadre de la concession du premier barrage de la Dixence, qui est aujourd'hui noyé sous l'actuelle infrastructure.

Notre production de Leteygeon SA est reprise par la société OIKEN. Notre énergie provenant des FMdB et de 1ère Dixence est valorisée via un contrat-cadre avec les Forces Motrices valaisannes.

Si l'autorité communale ne peut influencer sur le prix de l'électricité facturé à ses habitants par le distributeur régional dans la mesure où celui-ci doit appliquer un tarif uniforme dans sa zone de desserte, les citoyennes et citoyens d'Hérémence bénéficient d'une aide communale à l'électricité et aux énergies afin de faire face aux coûts de consommation énergétique de leur résidence principale.

Depuis l'année 2011, les modalités d'application de ces subventions ont été définies dans le règlement communal sur les aides en matière d'économie d'énergie.

Jusqu'en 2022, ces dernières se résument comme suit :

- Montant de base par ménage : CHF 200.00
- Montant par personne dans le ménage : CHF 300.00

Ces aides sont versées en fin d'année, en même temps que l'aide à l'habitat. Le règlement précise que l'Assemblée primaire est compétente pour adapter ces montants.

Au courant de l'automne 2022, les distributeurs d'électricité valaisans ont annoncé une forte hausse des coûts pour l'année 2023. Une augmentation des prix a également été constatée pour les autres énergies.

En parallèle, la Municipalité d'Hérémence bénéficie d'une hausse significative de ses revenus du commerce de l'énergie. Ainsi, en 2023, les recettes estimées pour la vente d'énergie hydraulique sont en augmentation, de l'ordre de CHF 3.8 millions par rapport aux comptes 2021, pour s'établir à CHF 7.3 millions.

En conséquence, le Conseil communal a étudié une réévaluation des aides à l'électricité et aux énergies. La proposition suivante a été soumise à l'approbation de l'Assemblée primaire du 19 décembre dernier et validée à l'unanimité par cette dernière :

- Augmentation des aides depuis l'année 2023 et pour une durée de 3 ans, jusqu'en 2025
- Montant de base par ménage : CHF 300.00
- Montant par personne dans le ménage : CHF 450.00

Aussi, la municipalité rappelle son programme de subventionnement énergétique conformément au Règlement communal sur les aides en matière

d'économie d'énergie. Celui-ci peut être consulté sur le site internet de la commune sous l'onglet «Administration» / «Règlements». Ces aides viennent s'ajouter aux subventions cantonales.



## Infrarouge à Hérémente

Le 12 octobre dernier, Infrarouge s'est délocalisée à Hérémente pour mieux contextualiser la thématique de l'énergie et les enjeux y relatifs.

Cette émission a vu la participation de M. Grégory Logean, président d'Hérémente et député au Grand Conseil, de M. François Fellay, directeur général de OIKEN, de M. Jacques Mauron, directeur général de Groupe E, de M. Stéphane Genoud, professeur en management de l'énergie à la HES-SO Valais, de M<sup>me</sup> Bettina Schaeffl, professeure en hydrologie à l'Université de Berne et présidente de la Commission suisse d'hydrologie, et de M<sup>me</sup> Lisa Mazzone, conseillère aux Etats genevoise.

Le dossier RTS et l'émission Infrarouge est disponible sous le lien suivant : <https://www.heremence.ch/commune/electricite-defis-energetiques-1050.html>

## Lancement d'un projet solaire alpin d'envergure à Prafleuri

**La commune d'Hérémente et Grande Dixence SA, en collaboration avec Alpiq, ont signé une lettre d'intention afin de développer un projet solaire alpin de grande envergure. Le projet est situé dans la combe de Prafleuri, une ancienne carrière exploitée lors de la construction du barrage de la Grande Dixence. Au travers de ce projet, les partenaires démontrent leur volonté de renforcer leur contribution à l'approvisionnement en électricité de la Suisse et de répondre aux défis actuels. L'objectif est de mettre en service l'installation d'ici fin 2025.**

La commune d'Hérémente et Grande Dixence SA développent actuellement avec Alpiq un projet d'installation photovoltaïque de haute altitude. La commune a identifié un lieu propice à une telle installation dans la combe de Prafleuri. Une grande partie de l'énergie sera produite en hiver, un avantage considérable au vu de l'approvisionnement en électricité de plus en plus critique à cette période de l'année. Une première reconnaissance du site a été réalisée fin novembre et de premières mesures début décembre. Une installation de mesures et de tests a été récemment construite sur le

site. Le but est de connaître plus précisément les paramètres météorologiques du lieu et de recueillir des informations détaillées sur le potentiel de production solaire. Cette base servira à l'élaboration de la demande d'autorisation de construire que les porteurs du projet espèrent déposer d'ici à la fin de l'année 2023. L'objectif est de mettre en service une part importante de l'installation d'ici fin 2025. Les porteurs de projet s'appuient sur l'expertise et l'expérience d'Alpiq afin de mener à bien ces différentes étapes dans le court laps de temps à disposition.

### Un lieu particulièrement propice

Située à 2800 mètres d'altitude au sud de la Pointe d'Allèves dans le val d'Hérens, sur le territoire de la commune d'Hérémente, la combe de Prafleuri constitue un lieu idéal pour accueillir une installation photovoltaïque alpine. Cette ancienne moraine a servi de carrière afin d'obtenir les matériaux nécessaires à la construction du barrage de la Grande Dixence entre 1951 et 1961. Une zone relativement plane de 350 000 m<sup>2</sup> a ainsi déjà été largement remodelée par les activités humaines. Une étude d'impact environnemental

sera effectuée dans le courant de l'été 2023 ; à ce stade, les atteintes du projet à l'environnement et au paysage semblent limitées et les porteurs de projet s'emploieront à les minimiser ainsi qu'à intégrer au mieux le projet dans la zone concernée. Les infrastructures préexistantes sur le site constituent l'un des atouts clés du projet : les accès routiers existent déjà, de même qu'une ligne électrique moyenne tension qui arrive dans la zone du barrage et alimente une station de pompage. Ces installations seront utilisées et au besoin rénovées pour évacuer l'énergie produite. «Le Val d'Hérens accueille déjà l'un des plus grands complexes hydroélectriques suisses avec la Grande Dixence. Développer un nouveau projet qui répond aux défis actuels de notre approvisionnement en électricité s'inscrit dans un même état d'esprit pionnier», souligne Amédée Kronig, directeur de Grande Dixence SA.

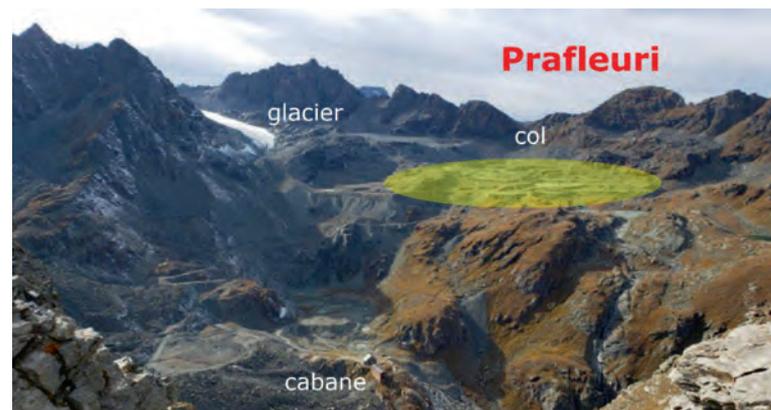
### Assurer la sécurité d'approvisionnement en hiver

L'installation de Prafleuri sera équipée de panneaux photovoltaïques bifaciaux. Il s'agit de modules photovoltaïques actifs des deux côtés particulièrement efficaces en haute altitude. Le rayonnement solaire est nettement plus élevé en altitude que sur le Plateau suisse, et la couverture nuageuse relativement faible. La réflexion de la lumière du soleil par la neige augmente la production et les basses températures améliorent les conditions d'exploitation. Grâce à ces facteurs, la production globale d'installations solaires situées en haute altitude est presque doublée et la part produite en hiver également nettement plus élevée comparativement à une installation située sur le Plateau suisse. Selon Michael Wider, responsable des activités d'Alpiq en Suisse et président de Grande Dixence SA, «le projet de Prafleuri s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'Alpiq de développer des projets renouvelables qui renforcent notre sécurité d'approvisionnement tout en ayant un impact responsable sur la nature et le paysage.»

### Des partenaires de longue date

La commune d'Hérémence et Grande Dixence SA collaborent depuis plus de 70 ans dans le cadre de l'exploitation du complexe de la Grande Dixence. «Le développement du projet photovoltaïque de Prafleuri démontre notre intérêt commun à renforcer encore ce partenariat et de continuer à jouer un rôle essentiel dans l'approvisionnement en électricité du Valais et de la Suisse», souligne Grégory Logean,

président de la commune d'Hérémence. Les deux partenaires se partagent actuellement le financement de l'étude, d'un montant de 150'000 francs. Le soutien d'Alpiq, partenaire industriel historique de Grande Dixence, assure l'expertise nécessaire tant en termes de gestion de projet que de production et de commercialisation de l'électricité. Le projet sera ultérieurement ouvert à la participation d'autres parties prenantes (p.ex. distributeurs ou producteurs d'électricité).



## Tourisme et sport

### Le nouveau visage de la Société de Développement (SD)

A la suite de la démission en 2017 de plusieurs membres de la SD, la solution de regrouper les forces en unissant la SD et l'OT avait été trouvée au sein de la commission touristique communale.

Après 3 ans de collaboration avec l'Office du Tourisme, le conseil communal a décidé de séparer ces 2 entités avec, pour la SD, une organisation des tâches sous forme de mandat de prestations.

#### Ce mandat comprend :

- La patinoire avec l'organisation des permanences. La mise en place et l'entretien sont effectués par la commune.
- Le télésiège de Létaygeon avec l'organisation des permanences, le damage des pistes de ski, luge, snow tubing, routes de Mandelon et du Louché.
- La piste de fond de Pralong avec le damage des parcours, l'organisation avec RSF (Romandie ski de fond) pour la vente des abonnements.
- Les relations avec les sociétés locales avec différentes aides apportées pour les manifestations/lotos (impression/envoi publicitaire – prêt/location de matériel – etc.) et également pour l'élaboration du calendrier des manifestations.
- La journée hérémensarde en collaboration avec les différents partenaires.
- Le Grand Raid en collaboration avec le comité ad hoc.
- La Fête nationale du 1<sup>er</sup> août en collaboration avec les commerçants, Hérémece Jeunesse et l'aide précieuse de la commune pour la mise en place.

Un cahier des charges spécifique à chaque prestation a été établi avec la commune afin de définir les tâches inhérentes à chacun

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 c'est donc une nouvelle équipe qui a repris les rênes, avec à sa tête M<sup>me</sup> Marielle Dayer qui a remplacé M. Charly Sierro, en place depuis 20 ans.

Lors de l'assemblée générale du 19 novembre 2021 ont également été nommés: M<sup>me</sup> Mélanie Desjardin – MM. Nathan Sierro et Manuel Lopes. Après cette assemblée et afin de compléter l'effectif, 2 personnes se sont très vite mises à disposition: MM. Laurent Nendaz et Joël Genolet. Le comité a également été complété par M<sup>me</sup> Raphaëlle Frank qui assure le secrétariat. Ces 3 personnes seront nommées officiellement lors de la prochaine AG.

Nouveau comité dit nouvelle organisation. Si tous les membres sont bien sûr impliqués dans toutes les activités inhérentes au bon fonctionnement de la SD, une répartition des tâches a été voulue, principalement pour la patinoire, le télésiège et la piste de fond qui se déroulent sur 3 voire 4 mois. C'est ainsi que MM. Laurent Nendaz et Joël Genolet ont la charge du télésiège et la piste de fond. Pour ce qui concerne la patinoire, se sont MM. Manuel Lopes et Nathan Sierro (qui a été remplacé en cours d'année par M. Maxime Seppey).

Tous les membres du comité se sont beaucoup investis durant cette première année dont l'objectif principal a été de découvrir ces prestations afin de pouvoir proposer et améliorer l'offre dans les années à venir.

Un grand merci aux daineurs qui lors de l'hiver 21-22 n'ont pas eu la tâche facile, la neige n'ayant pas été au rendez-vous, mais leur travail a permis l'utilisation des sites jusqu'à fin février 2022

Merci également aux commerçants, aux sociétés locales et à toutes les personnes qui ont donné un gros coup de main durant cette année.

Même si les 2 entités SD et OT sont « séparées », une collaboration étroite se fait pour tout ce qui est de la communication des événements et toute la partie envoi des papillons tout ménage, ceci pour une question de facilité de traitement auprès de l'office de poste

Le comité de la Société de Développement est à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat au 079 262 59 90 et il se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver lors de l'une ou l'autre de ses manifestations.

Marielle Dayer  
Présidente de la Société de développement

## Hérémence Tourisme: le lien entre villageois et touristes !

La **communication** a un rôle essentiel pour l'Office du tourisme afin de permettre l'échange d'informations mais aussi faire connaître notre travail et nos objectifs.

C'est pourquoi nous avons poursuivi nos **collaborations** avec :

- Les hébergeurs et prestataires lors de rencontres intercommunales en collaboration avec les Offices du Tourisme d'Evolène Région, Saint-Martin et Thyon Région: présentation des activités, animations, carte d'hôte, développement de la mobilité
- Sion Tourisme: parcours VTT, carte d'hôte, chemin des crèches.
- Grande Dixence: animations, promotion commune (journal Educateur destiné aux écoles, casques réalité virtuelle, vidéo projetée sur des bateaux de la CGN), site commun: [www.visit-grande-dixence.ch](http://www.visit-grande-dixence.ch), personnel de l'OT au Pavillon GD en été.
- VDH3: création d'un guide de voies d'escalade, d'une brochure 4 saisons, 2<sup>e</sup> édition de la tournée des cabanes, application Outdoor Expériences Val d'Hérens, navettes des alpages, navette Dixence Val d'Hérens Express, Salon des Alpages des Diablerets (animation avec les sociétés folkloriques de la vallée, artisans, apéritif avec les produits du terroir).

La **promotion** de la région d'Hérémence est une mission prioritaire à l'Office du Tourism :

- Accueil de visites de presse et blogueurs: Socialize Magazine, Bilan Magazine, L'Officiel, Ahungryblonde, Côté Maison, Magazine Art Travel, Magazines Coveting et The Art of Luxury, Mag New Sight, Family of 5, Famille basket et sac à dos.
- Une vidéo promotionnelle sur le produit télémark et le téléski de Leytegeon avec Bastien Dayer a été tournée par Freecture, Nathan Sierro et son équipe.
- Publicité: sur la plateforme Rando-en-boucle, sur les ondes de Rhône FM, à la Gazette d'Hérens, Rallye du Chablais, le Nouvelliste, Loisirs.ch, divers magazines de courses sportives, etc.
- Supports promotionnels: mugs, autocollants,

beach ag Hérémence Tourisme avec un nouveau visuel comprenant les pictogrammes distinctifs du barrage de la Grande Dixence, l'Eglise St-Nicolas et les Pyramides d'Euseigne.

- Tournage, à la Grande Dixence, de la série policière Tschugger (qui passe actuellement sur RTS Play) ainsi que du long-métrage «Laissez-moi» réalisé par Maxime Rappaz

### Campagne hiver 2022-2023 de Suisse Tourisme avec Mélanie et Loïc Meillard :

Dans le cadre de la campagne MultiMedia Story de Suisse Tourisme, la région d'Hérémence a été retenue pour mettre en avant le ski alpin à travers ses ambassadeurs Mélanie et Loïc Meillard.

Hérémence Tourisme et Valais/Wallis Promotion ont fait une journée de reconnaissance le 14 mars pour visualiser les lieux à filmer soit: le télésiège des Masses, la piste de ski de l'Etherolla, l'hôtel Eringer, le village d'Hérémence ainsi que les différentes prises de vue des paysages du Val d'Hérens. Le tournage s'est déroulé le 29 mars et le shooting au lever du soleil était fabuleux malgré le sable du Sahara qui est venu nous rendre visite quelques jours auparavant.

Cette campagne est diffusée durant tout l'hiver 2022/2023 auprès des marchés internationaux de Suisse Tourisme et Valais/Wallis Promotion. Hérémence Tourisme est très fière de ses ambassadeurs et du résultat de cette campagne qui s'annonce prometteuse. Elle peut également être visionnée sur le site d'Hérémence Tourisme.



photo: © Suisse Tourisme Nico Shaerer

La Community Manager d'Hérémente, Patricia Almeida, est très active sur nos **réseaux sociaux** en assurant une animation régulière et en fédérant la communauté Facebook et Instagram. Elle a amélioré notre **site internet** avec la création de contenu, l'optimisation SEO et la création de portails plus attractifs. Elle assure également le suivi des contenus et le calendrier de notification de l'onglet Tourisme sur l'**application** de la commune d'Hérémente.

Tout au long de l'année, un grand choix d'**animations et activités** ont été proposées et annoncées sur Sortir Le Nouvelliste :

- Expos à la Forge « Hommage au Ladakh » par Christine et Ernest Pfammater et « Errance en Hérens » par Jean-Michel Reuteler
- Jeu de piste accompagné par nos guides-habitants
- Visites patrimoine, musée multisite et église
- Journées européennes du patrimoine: jeu de piste, 25 ans du four à pain d'Euseigne
- Olympiades hivernales et carnaluge au télésiège de Leteygeon
- Visite et dégustation à la fromagerie
- Visite et goûter à la ferme des Devins
- Films Exploration du Monde
- Soirée contes et journée contes itinérants
- Festival MagicMasses
- Fête de la Nature
- Montées historiques à la Grande Dixence
- Les Gosses en vadrouille aux Masses
- Tournée des cabanes
- Ride The Alps Dixence (cyclisme)
- The Wall Silent Party à la Grande Dixence
- Tour des Stations (cyclisme)
- SwissPeaks Trail (trail)
- Marché de Noël à Hérémente



## NOUVEAUTES 2022

### Voies d'escalade à la Grande Dixence

Découvrez le nouveau site d'escalade à la Grande Dixence, secteur du parking. Depuis l'été 2022, une nouvelle activité sportive outdoor complète l'offre au barrage de la Grande Dixence. L'escalade est praticable de mi-juin à mi-octobre (selon les conditions météorologiques). Ce secteur est idéal pour les familles et l'initiation par son équipement rapproché et son accès facile. L'activité se pratique sous sa propre responsabilité et avec son propre matériel. Le dynamisme actuel de la région pour l'escalade laisse présager l'équipement et le rééquipement d'autres secteurs d'escalade dans le Val d'Hérens prochainement.

### Ouverture du télésiège des Masses

Du 23 juillet au 21 août 2022, l'ouverture du télésiège des Masses a permis à nos hôtes de rejoindre les hauteurs en toute tranquillité, que cela soit à pied, en vélo ou en trottinettes.

### Aventure avec des chiens polaires

Hérémente Tourisme vous propose un nouveau loisir touristique avec les chiens polaires: une activité idéale pour les fans d'animaux et de nature. Sébastien, musher passionné et habitant de la région, partage son univers, vous propose un choix de balades au cœur du Val des Dix et vous invite à vivre des moments magiques dans des conditions parfaitement sécurisées. Tour panoramique, balade en traineau ou initiation au mushing à vous de choisir votre odysée.



Photo : © Benoît Crettenand

### Jeu de piste digitalisé «Hérémence Autrement»

Partez à la conquête des trésors d'hier et d'aujourd'hui et découvrez le patrimoine d'Hérémence autrement. Entre objets du passé, visite de lieux insolites et découvertes surprenantes, ce jeu de piste vous promet de jolis moments en famille ou entre amis en extérieur. Découvrez la nouvelle version «autonome» à l'aide d'une application smartphone. Une formule guidée avec les guides-habitants est également disponible, réservation auprès d'Hérémence Tourisme.

### Stratégie touristique

La commission touristique a continué à se réunir régulièrement en ateliers guidés par Yvan Aymon du bureau Ertenz Conseils afin de définir la politique stratégique touristique d'Hérémence.

Les réflexions se sont portées sur 5 axes: l'hébergement, la restauration, les activités, la mobilité et les randonnées qui ont été exposées dans le document: Politique et stratégie touristique de la commune d'Hérémence que l'on peut trouver sur le site de la commune.

La valorisation du patrimoine naturel, culturel, architectural et agricole devient extrêmement importante pour offrir des «expériences» uniques aux touristes.

Un plan d'actions a été établi et sera mis en œuvre par la nouvelle cheffe de projets Adeline Cretton qui travaillera en priorité sur la signalétique, la mobilité et l'hébergement.

Pascale Favre et Céline Gaspoz  
pour l'office du tourisme

## Magnifique saison pour Bastien Daye

En télémark, la Suisse est la nation qui domine tout. Elle l'a confirmé de manière impressionnante lors de la saison dernière 2021/22. Deux tiers des victoires en Coupe du monde ont été remportées par la Suisse, soit 23 sur un total de 34. Et ce, grâce aux deux surdoués Martina Wyss et l'Héremensard Bastien Daye.

Quelle saison exceptionnelle pour Bastien Daye qui pratique le télémark depuis l'âge de 9 ans! La saison 2021/22 est une saison de rêve pour lui. En effet, le skieur de 34 ans a été le meilleur

spécialiste de télémark au monde, aussi bien en classique, en sprint et en sprint parallèle. En dix ans de carrière en Coupe du monde, l'Héremensard n'avait encore jamais décroché les quatre globes de cristal durant la même saison.

Bastien a décidé de se retirer du sport de haut niveau après la saison 2022/23. Nous le remercions d'ores et déjà pour la manière dont il a fait briller notre commune par ses succès et lui souhaitons, ainsi qu'à sa femme et à ses deux enfants, le meilleur pour la suite.



photo : BastienDayer@EBornet

## Sentier du Montagn'art

En treize ans, le «Symposium de sculpture sur bois Montagn'art» était devenu un rendez-vous incontournable de l'été sur la région de Thyon-Les Collons-Les Masses-Hérémente.

Ce n'est pas sans un certain regret que le comité composé d'Edna Favre – Marielle Dayer – Raphaëlle Frank – Marta Flack – Olivier Bourdin – Freddy Gaspoz et Fabio Giudice a décidé de mettre un point final à cette belle aventure en date du 11 mars 2022, par la dissolution de l'association. Avant de clore cette magnifique aventure de renommée mondiale, qui a donné naissance à de nombreuses pièces et afin de les mettre en valeur, le comité a décidé d'œuvrer à l'aménagement d'un sentier des sculptures.

Mais ce n'est pas le seul objectif de ce sentier. Il met également en valeur les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles situées le long des différents parcours proposés. Ceux-ci sont praticables à pied en été mais aussi l'hiver en raquettes sur certains secteurs. Ils utilisent le réseau des chemins pédestres, offrent des promenades aux distances variées (voire en boucle) et sont adaptés aux promenades en famille. Tous les points de départ des parcours sont accessibles par les transports publics. L'ensemble de ceux-ci s'étend sur près de 15 km : 20 % de surfaces bitumées, 40 % sur des chemins agricoles ou forestiers et 40 % sur des sentiers en terre. A l'endroit de chaque sculpture, et selon la réflexion inspirée par le lieu, un thème particulier est abordé afin de faire connaître les

différentes facettes de notre territoire, qu'elles soient techniques, culturelles, historiques, légendaires ou naturelles.

Ce sentier thématique, le «Sentier du Montagn'Art», se veut être un lien entre les deux communes d'Hérémente et de Vex, mais aussi un ambassadeur de notre belle région, autant auprès des touristes qu'auprès des indigènes. Le projet étant maintenant abouti, c'est avec une certaine satisfaction que le 10 octobre 2022, les 2 membres du comité, Mesdames Marielle Dayer et Edna Favre, ont transmis le flambeau aux deux communes respectives par l'intermédiaire des présidents, Messieurs Grégory Logean et Danny Defago, ainsi que des conseillères communales responsables du tourisme, Mesdames Monica Raab et Stéphanie Lipawsky Pont.

Cette transmission a pour but de pérenniser ce sentier, de s'assurer de la qualité du tracé, de la sécurité de ses usagers, ainsi que de la maintenance des sculptures.

Vous pouvez télécharger l'application à l'aide du QR-Code se trouvant sur les panneaux au départ des parcours ou en vous rendant sur l'application de la Commune : Explorez – Carte – Les parcours découvertes ou encore en vous rendant directement à l'Office du Tourisme d'Hérémente.

Bonne balade!

Marielle Dayer



## Vie locale

### Accueil de notre nouveau curé Etienne Catzefli



Photo:  
Diocèse de Sion

Le dimanche 11 septembre 2022, dans l'église de St-Martin, nous avons vécu la messe d'installation de notre nouveau curé Etienne Catzeflis. Les autorités communales et religieuses étaient là pour lui réserver un accueil chaleureux et nos amis de St-Martin ont tout mis en œuvre pour que la journée soit belle.

Nous passons ici la parole à notre nouveau curé :

#### Accueil et premières impressions au sein des paroisses de la vallée

Je remercie beaucoup la population du Val d'Hérens pour le bon accueil! Je l'ai déjà perçu par la minutieuse préparation de la fête d'installation. Ce jour-là régnait une joie contagieuse à se trouver tous ensemble. J'ai ressenti de la bienveillance et le désir de bien faire dans les entretiens personnels avec chaque président-e de Commune et tant d'autres échanges. Cela m'a confirmé le plaisir qui m'habitait à la perspective de rejoindre la Vallée. Sans l'illusion que je pourrai chômer. Et tant mieux!

#### Collaboration avec Andrien

Quelle chance de pouvoir m'appuyer sur mon confrère, l'abbé Andrien, qui débute sa troisième année au milieu de vous. Il m'ouvre bien volontiers sa cure, où j'ai passé déjà quelques nuits. J'apprécie notre complémentarité: sa jovialité et sa disponibilité me font du bien, tandis que je lui bricole quelques aménagements mobiliers et informatiques. Plus tard, j'espère bien pouvoir le soulager par une meilleure répartition de nos



Photo: Yvan Delaloye

responsabilités : il dessert les trois paroisses qui rassemblent 5000 habitants, tandis que ce sont moins de la moitié d'habitants qui peuplent celles que je visite sur la Rive droite. Nous comptons bien poursuivre cette fraternité, nécessaire pour notre équilibre dans la recherche d'une hygiène de vie.

Mais je relève encore la précieuse équipe pastorale, composée de catéchistes et animateurs pastoraux, sans laquelle lui et moi ne pouvons rien faire. Là encore, c'est un beau défi d'entretenir et faire croître l'unité et le climat fraternel, tout au profit des communautés paroissiales que nous servons.

### Vision d'avenir pour les paroisses

Je suis là depuis trop peu de temps pour bien discerner la vision d'avenir. Cette 1<sup>re</sup> année, j'aime bien observer. Evidemment j'espère pouvoir faciliter les liens entre paroisses et simplifier tant de démarches administratives.

Avec l'équipe pastorale, nous réalisons évidemment l'importance qu'une vie spirituelle continue dans la Vallée, sans la réduire au nombre des messes programmées.

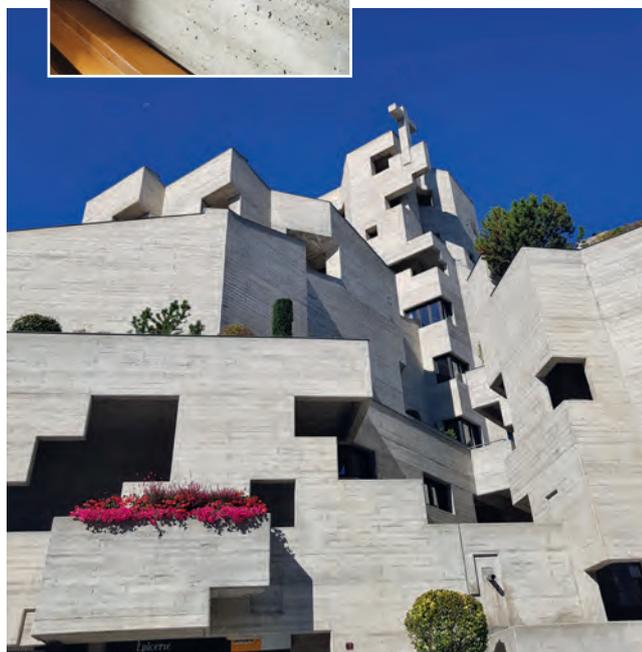
Ne nous laissons pas voler la joie qui sommeille en nous. Bien sûr, les problématiques anxieuses abondent dans notre époque. Nous avons pourtant de bonnes raisons de rester optimistes, sans naïveté. Et de trouver dans de nouvelles formes de solidarité ou de vie sociale l'enthousiasme nécessaire pour soutenir les jeunes générations à la construction d'un monde meilleur.

Voilà une dignité à laquelle Dieu nous invite, me semble-t-il.

### Conclusion

Faisons bon accueil à notre nouveau curé qui a à cœur de s'investir pleinement au sein de nos différentes paroisses de la vallée. Nous, paroissiens, avons notre rôle à jouer afin qu'Etienne se sente chez lui. Des mots bienveillants, un remerciement, une présence, une entraide, un partage, une fête religieuse célébrée ensemble, permettent de souder des liens forts avec notre nouveau curé. Ces attentions sont comme des petites graines que nous semons, qui, sans aucun doute, porteront de beaux fruits.

Bienvenue Monsieur le curé Catzeflis, Bienvenue Etienne!





Finale Nationale à Aproz



Mandelon

## Finale Nationale de la Race d'Hérens 2023 Le Haut Val d'Hérens se mobilise pour «ses» reines!

Nul ne sait si c'est la Race d'Hérens qui a donné leur nom à la vallée ou si c'est l'inverse. Mais ce qui est certain c'est que le lien entre ces vaches, le territoire, les habitants et les visiteurs du Val d'Hérens est, depuis toujours, particulièrement étroit.

Outre le rôle primordial qu'elles jouent dans l'entretien du paysage, leur production laitière destinée à la fabrication du fromage à raclette et leur viande particulièrement savoureuse, c'est la ferveur suscitée par leurs impressionnantes luttes, tant sur les alpages que lors des matchs de reines qui renforce la passion vouée à ces vaches exceptionnelles.

Depuis fort longtemps, les hérensards se sont particulièrement investis pour maintenir et perpétuer la tradition populaire des matchs de reines. Pour preuve, en plus de quelques sélections régionales, les habitants d'Héremence et de Saint-Martin ont notamment déjà pris en charge l'organisation d'une finale nationale en 1998 et 2003 alors que les évolènards organisent quasiment chaque année, depuis plus de 50 ans, un combat régional qualificatif dans le haut du Val d'Hérens!

En 2023, pour la première fois, les membres des syndicats d'élevage d'Héremence, Evolène, La Sage, Les Haudères et Saint-Martin uniront leurs forces et leur expérience pour mettre sur pied à la fois le traditionnel combat qualificatif le 30 avril dans l'Hérens Aréna des Haudères, mais aussi – et surtout – **la Finale Nationale de la Race d'Hérens les 13 et 14 mai 2023** dans la mythique arène de Pra Bardy à Sion.

Avec eux, les autorités communales d'Héremence, Saint-Martin et Evolène, les nombreuses sociétés locales de la vallée ainsi que le groupement Val d'Hérens Tourisme vont travailler d'arrache-pied pour vous offrir deux week-end placés sous le signe du terroir, des traditions, des rencontres et de la convivialité.

Le comité d'organisation mené par Grégory Logean et regroupant des représentants du monde de l'élevage, du monde associatif et du tourisme se réjouit d'ores et déjà de votre participation nombreuse, soit en tant que bénévoles ou que spectateurs.

Il remercie également la Fédération Suisse d'élevage de la Race d'Hérens pour sa confiance et son soutien, notamment par la mise en place du Race d'Hérens Tour. Cette nouvelle formule apporte une aide précieuse aux organisateurs de la finale mais également aux organisateurs de combats qualificatifs régionaux, sans qui la finale n'existerait tout simplement pas.

Rendez-vous donc les 30 avril aux Haudères et les 13 et 14 mai à Pra Bardy pour célébrer dans un même élan le Val d'Hérens et les vaches d'Hérens!

### Contacts:

#### Grégory Logean

Président d'Héremence et président du comité d'organisation

president@heremence.ch / 079 282 08 86

#### Florian Pannatier

Responsable Val d'Hérens Tourisme et commission presse

florian.pannatier@valdherens.ch  
079 638 52 59

# Finances communales

## Comptes

Les comptes 2020 et 2021 de la Municipalité d'Hérémence se résument comme suit :

Rubrique	Comptes 2020	Comptes 2021
<b>Fonctionnement :</b>		
Charges	12'254'248.13	13'063'506.74
Produits	16'509'210.26	17'976'667.89
<b>Autofinancemen</b>	<b>4'254'962.13</b>	<b>4'913'161.15</b>
<b>Amortissements</b>	<b>4'140'396.22</b>	<b>4'758'901.19</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>114'565.91</b>	<b>154'259.96</b>
<b>Investissement :</b>		
Dépenses	3'272'402.72	3'818'025.94
Recettes	282'006.50	874'124.75
<b>Investissements nets</b>	<b>2'990'396.22</b>	<b>2'943'901.19</b>

Les comptes 2021 de la Municipalité d'Hérémence bouclent sur un excellent résultat, avec une marge d'autofinancement de CHF 4'913'161.15

En comparaison avec les prévisions budgétaires, les résultats sont globalement supérieurs aux attentes et s'expliquent principalement par une augmentation des recettes fiscales (impôts sur les personnes physiques, morales et spéciaux), ainsi qu'un résultat plus favorable lié au commerce de l'énergie.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à CHF 2'943'901.19. Parmi les travaux entrepris, nous pouvons citer: les travaux d'amélioration de la chaufferie centralisée à Hérémence, la 2<sup>e</sup> étape des travaux d'amélioration de la rue et de la place de l'Eglise, l'amélioration de la déchetterie du Pont de la Scie, ainsi que la vente d'un terrain dans le secteur des Masses.

Dans son rapport sur les comptes 2021 de la Municipalité, la fiduciaire Fidag SA, reconnue par l'Etat et chargée de leur examen au sens de la loi sur les communes, atteste notamment que la comptabilité et les comptes annuels ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires, que les amortissements sont conformes aux exigences en la matière et que l'évaluation du patrimoine financier est correcte

L'organe de contrôle conclut que, disposant de comptes équilibrés, la commune d'Hérémence fait face à ses engagements.

Les comptes 2021 de la municipalité ont été adoptés à l'occasion de l'Assemblée primaire du 22 juin 2022.

# Finances communales

## Budget

Les budgets 2022 et 2023 de la Municipalité d'Hérémence se résument comme suit :

Rubrique	Budget 2022	Budget 2023
<b>Fonctionnement :</b>		
Charges	13'849'370.00	14'956'140.00
Produits	15'664'550.00	19'670'600.00
<b>Autofinancement</b>	<b>1'815'180.00</b>	<b>4'714'460.00</b>
<b>Amortissements</b>	<b>1'675'700.00</b>	<b>2'038'000.00</b>
<b>Attribution à la réserve</b>		<b>2'000'000.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>139'480.00</b>	<b>676'460.00</b>
<b>Investissement :</b>		
Dépenses	6'335'000.00	11'035'000.00
Recettes	608'800.00	1'518'000.00
<b>Investissements nets</b>	<b>5'726'200.00</b>	<b>9'517'000.00</b>

La marge d'autofinancement 2023 de la Municipalité d'Hérémence est estimée à environ CHF 4.7 millions. Cette forte augmentation, par rapport au budget 2022, est due principalement à l'augmentation du prix de la vente de l'énergie, selon l'évolution du marché.

Durant l'année 2023, le conseil municipal a prévu de réaliser un programme d'investissements ambitieux, de l'ordre de CHF 9.5 millions. Parmi ces derniers, nous pouvons relever : la 2<sup>e</sup> étape de la construction du parking à l'entrée Nord du village d'Hérémence, la 2<sup>e</sup> étape des travaux de rénovation du bâtiment de l'administration communale, l'amélioration de la route des Mayens (située entre la route des Masses et le quartier de Soumy à Hérémence) et la participation de la commune à l'amélioration des routes cantonales, en particulier pour le tunnel des Pyramides d'Euseigne.

Dans le cadre du budget 2023, le conseil communal a prévu une modification du taux d'indexation de l'impôt communal de 170 à 173 %. En effet, lors de l'année 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de plus de 3 % depuis la dernière compensation des effets de la progression à froid. La loi fiscale valaisanne prévoit dans ce cas une indexation automatique de l'impôt cantonal. Les communes ont la possibilité d'en faire de même. En conséquence, les recettes fiscales vont baisser de l'ordre de CHF 31'000.00 par année dès 2023. Il est relevé que la commune d'Hérémence propose à sa population le taux d'impôt le plus bas du canton du Valais.

Le budget 2023 de la Municipalité a été adopté à l'occasion de l'Assemblée primaire du 19 décembre 2022.



Loïc et Mélanie Meillard



photos : © Suisse Tourisme Nico Shaerer

# Citoyens à l'honneur en 2022

## L'accueil des nouveaux habitants

Le conseil communal a convié à un apéritif de bienvenue les nouveaux habitants ayant déposé leurs papiers dans notre commune durant l'année écoulée.

En 2022, 84 personnes se sont établies sur le territoire communal.

Les autorités communales et judiciaires ont reçu les personnes qui ont répondu présentes à l'invitation le 5 janvier 2023 à la salle St-Nicolas d'Hérémence pour un moment convivial.

Bienvenue à tous ces nouveaux résidents !



## Jubilaires

Toutes nos félicitations  
à ces jubilaires!

Comme à l'accoutumée, le conseil communal a eu le plaisir d'accueillir les jubilaires 2022.

L'occasion de partager un repas et une sympathique « veillée » dans une ambiance très conviviale, emplies de souvenirs et d'anecdotes.

Ont été honorés en 2022 :

### 70 ans de mariage

– **Sierro Lucie et Denis** • Hérémence



50 ans de mariage

### 60 ans de mariage

– **Mayoraz Mathilde et Denis** • Hérémence



60 ans de mariage

### 50 ans de mariage

- **Berthoud Catherine et Blaise** • Euseigne
- **Bonvin Myrta et Jean-Luc** • Hérémence
- **Dayer Gertrude et René** • Riod
- **Dayer Monique et René** • Hérémence
- **Lanz Daisy et Kurt** • Euseigne
- **Micheloud Marie-Madeleine et Francis** • Euseigne
- **Sierro Rose-Marie et Arthur** • Hérémence



50 ans de mariage

## 90 ans

- **Barnèdes Denise** • Hérémence
- **Dayer Cécile** • Hérémence (excusée)
- **Hadorn Geneviève** • Hérémence
- **Logean Bernadette** • Hérémence (excusée)
- **Mayoraz Firmin** • Hérémence
- **Sepey Delphine** • Euseigne
- **Sierro Albert** • Hérémence
- **Sierro Jules** • Euseigne



90 ans

## 100 ans

Nous avons également eu le privilège de fêter les **100 ans de M. Emile Mayoraz**, ancien président de la commune d'Hérémence, lors d'une réception au home en février 2022, en présence de sa famille et du Conseiller d'Etat Christophe Darbellay.



## Majorité civique

Après un survol en hélicoptère du territoire communal, la classe 2004 a eu l'honneur d'être reçue par les autorités communales à l'occasion d'un petit repas et d'une soirée de partage où chacun a pu s'exprimer sur ses orientations et aspirations futures.

Une majorité civique qui a touché cette année 13 nouveaux citoyens.

Le président n'a pas manqué de rappeler que le système civique suisse permet à tout un chacun de participer aux décisions politiques en usant de son droit de vote. Il les a également invités à participer aux assemblées primaires afin de comprendre la vie de notre Commune et ainsi exprimer leur avis dans les choix que la population doit prendre.

La cuvée 2022 se compose de :

**Carrel Lilou**, de Samantha et Etienne • Hérémence

Ecole de culture générale

**Crettenand Arnaud**, de Romaine et Pierre-Alain • Riod

Collège de la Planta

**Dayer Line**, de Christine et Jean-François • Hérémence

Collège de la Planta

**Delaloye Amandyne**, de Chrystelle et Steeve • Euseigne (Absente)

**Divorne Robin**, de Karin et Hervé • Euseigne (Absent)

**Fournier Delphine**, de Monika et Olivier • Hérémence

Menuisière

**Giudice Mathéo**, de Lydia • Hérémence

Stage auprès de l'Allianz

**Largey Ambre**, de Christelle et Patrick • Hérémence

Ecole de culture générale

**Mayoraz Cloé**, d'Odete et Eddy • Hérémence

Employée de commerce à l'Etat du Valais

**Métraiiller Céline**, de Florence et Stéphane • Euseigne (Excusée)

**Prats Tristan**, d'Ariane et German • Hérémence

Maturité santé

**Seppey Aurélie**, de Christine et Grégoire • Hérémence

Collège des Creusets

**Sierro Lucas**, de Lucie • Mâche

Caserne de Sion



**Bienvenue à tous ces nouveaux citoyens d'Hérémence et plein succès dans leur vie professionnelle et privée.**

## Mérites sportifs, mérites culturels et coup de cœur

Sur proposition de la commission ad hoc, le conseil communal a désigné les mérites 2022 suivants :

### Mérites culturels :

- **Baptiste Rudaz**

Champion valaisan en catégorie « timbales »  
2<sup>e</sup> place en catégorie « caisse claire » au Concours valaisan des percussionnistes et batteurs 2022

- **Jean-Michel Robyr**

Désignation de « mainteneur du patois » lors de la fête romande et internationale des patois en septembre 2022 à Porrentruy

- **Charles Dayer**

Création d'un jeu sur piste dans le village d'Hérémente, mettant en valeur le patrimoine de la commune



## Mérites sportifs :

- **Robin Dayer**  
Champion valaisan 2022  
de football avec les Juniors C  
Groupe GS Val d'Hérens
- **Patrick Sierro**  
3<sup>e</sup> place en catégorie  
« Patrouilles civiles 2 »  
lors de la Patrouille des Glaciers  
2022 Zermatt-Verbier
- **Julie Bovier**  
2<sup>e</sup> place au classement  
combiné 2022 des courses pédestres  
Montreux-Les Rochers-de-Naye  
et Thyon-Dixence  
en catégorie Femme Elite
- **Bérangère Morend**  
Promotion en ligue nationale B  
Féminine de football avec le FC Sion,  
Saison 2021/22



## Coup de cœur :

- **Frères Dayer**  
pour la victoire de leur vache « Canaille »  
au Combat de Reines  
de l'Espace Mont-Blanc  
en septembre 2022

**Le conseil communal  
a eu le plaisir de remettre  
les récompenses  
à tous ces heureux méritants  
lors de la réception  
des nouveaux habitants  
le 5 janvier 2023  
à la salle polyvalente.**



# Sociétés locales

Sociétés	Présidents	Adresse	NP Lieu	Adresse e-mail
Amicale des Chasseurs	p.a. M. Jean-Marc Seppey	Rue du Cornet 8	1982 Euseigne	jean-marc.seppey@admin.vs.ch
Amicale des Sapeurs Pompiers	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Chemin de la Fin 16	1987 Héréence	ma.dayer@bluewin.ch
Amicale du Local	p.a. M. Joël Genolet	Rue des Férys 7	1987 Héréence	
Amicale Villageoise Mâche	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Battr. 425 Mâche	1987 Héréence	ma.dayer@bluewin.ch
Cercle Théâtral	M. Andy Dayer	Route Principale 9	1987 Héréence	andy.dayer@hotmail.com
Chœur «Saint-Nicolas»	p.a. M <sup>me</sup> Béatrice Bovier	Rue de Lousse 18	1987 Héréence	info@choeur-st-nicolas.ch
Club de Pétanque	p.a. M. Nicolas Dayer	Rue du Tunnel 24	1950 Sion	
Conseil de Communauté	p.a. M. Yvan Delaloye	Route de la Condémine 72	1982 Euseigne	pydelaloye@hotmail.com
Consortage d'Essertze	p.a. M. Nicolas Seppey	Rue de l'Église 30	1987 Héréence	
Consortage d'Orcheraz	p.a. M. Paul Bovier	Batt. du Village 1	1987 Héréence	paul@ed-bovier.ch
Consortage de Mandelon	p.a. M. Nicolas Gauye	Route Devant-L'Église 5	1981 Vex	
Fanfare «La Dixence»	p.a. M. Raynald Mariéthoz	Rue du Plan-de-la-Croix 15	1982 Euseigne	raynaldmariethoz@bluewin.ch
Fan's Club Meillard	p.a. M. Michel Sierro			membres@fanclubmeillard.ch
FC US Hérens	p.a. M. Lionel Bourdin	Case postale 67	1981 Vex	
Fifres et Tambours «Les Aiglons»	p.a. M. Marc-André Pitteloud	Chemin d'Ypresse 2	1992 Les Agettes	m-a.pitteloud@bluewin.ch
Fondation Robert & Mathilde Seppey	p.a. M <sup>me</sup> Josiane Delavy	Rue du Plan-de-la-Croix 16	1982 Euseigne	info@fondationseppey.ch
Groupe folklorique «L'Alouette»	p.a. M. Sébastien Nendaz	La Poya de Riod 5	1987 Héréence	sebastien.nendaz@gastrosocial.ch
Guggenmusik «Les Peinsâcliks»	p.a. M. Joël Fournier	Batt. du Village 51	1987 Héréence	fournier.joel123@gmail.com
Héréence Jeunesse	p.a. M. Nathan Sierro	Route du Fio 26	1987 Héréence	nathan.sierro@gmail.com
Hérens Basket	p.a. M <sup>me</sup> Alexandra Dayer	Rue des Grillons 5	1987 Héréence	
Lè Tsaudric	p.a. M. Jean-Michel Robyr	Rue de la Mâchette 8	1987 Héréence	
Les Amis du Moulin	p.a. M. Bruno Genolet	Case postale 19	1987 Héréence	bruno.genolet@bluewin.ch
Les Amis du Pain	p.a. M. Alexandre Vermot	Rue du Plan-de-la-Croix 12	1982 Euseigne	
Moto-Club Razes-Pâquerettes	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Chemin de la Fin 16	1987 Héréence	ma.dayer@bluewin.ch
Patrimoine Héréence	p.a. M. Yvan Delaloye	Battr. 415 Mâche	1987 Héréence	patrimoine.valdesdix@bluewin.ch
Section Sainte Bernadette	p.a. M <sup>me</sup> M.-Jeanne Dayer	Rue de la Cure 23	1987 Héréence	mjdayer64@gmail.com
Ski-Club «Héréencia»	p.a. M <sup>me</sup> Raphaëlle Favre-Schnyder	Rte des Mayens 115 - CP 627	1992 Mayens-de-Sion	presidente@scheremencia.ch
Ski-Club «Les Pyramides»	p.a. M. David Gaspoz	Rue Principale 14	1982 Euseigne	
Société des Pêcheurs amateurs	p.a. M. Emmanuel Emery	Rue des Lantzes 24 A	1907 Saxon	emmanuelmery@netplus.ch
Société de Développement	p.a. M <sup>me</sup> Marielle Dayer	Case postale 22	1987 Héréence	sd.hereence@gmail.com
Société de Gym «La Gentiane»	p.a. M. Sébastien Dayer	Case postale 4	1987 Héréence	secretariat@gym-mache.ch
Sté de Tir aux armes de chasse du Sauterot	p.a. M <sup>me</sup> Clarisse Dayer Micheloud	Route d'Euseigne 12	1982 Euseigne	sauterot@gmail.com
Société de tir «Le Grütli»	p.a. M. Fabrice Seppey	Rue du Cornet 8	1982 Euseigne	fseppey@gmail.com
Tennis-Club Héréence	p.a. Mmes Marylène Logean et Anne Grandjean	L'Impasse 18	1987 Héréence	
Uni-Hockey-Club Hérens	p.a. M. Yannick Dayer	Route Principale 24	1987 Héréence	president@uhcherens.ch
Union Villageoise	p.a. M. Raphaël Seppey	Rue des Granzettes 1	1982 Euseigne	raphael.seppey@gmail.com
Team Hérens	p.a. M. Joachim Chardon	Rte de Courtille 34A	1981 Vex	

# Memento

## Administration communale (\*)

Tél. 027 282 50 20  
Fax 027 282 50 21

### Ouverture du bureau:

Lundi: 14h à 17h30  
Mardi: 14h à 18h  
Jeudi: 14h à 17h  
Vendredi: 14h à 17h  
E-Mail: [commune@heremence.ch](mailto:commune@heremence.ch)  
Web: [www.heremence.ch](http://www.heremence.ch)

## Cadastre (\*)

Tél. 027 282 50 27  
Fax 027 282 50 36

### Ouverture du bureau:

Mardi: 14h à 18h  
Jeudi: 14h à 17h30  
E-Mail: [cadastre@heremence.ch](mailto:cadastre@heremence.ch)

## Service technique (\*)

Responsable: M. Patrick Dayer  
Tél. 027 282 50 30  
Fax 027 282 50 21  
Natel 079 779 00 65

### Ouverture du bureau:

Mardi: 14h à 18h  
Jeudi: 14h à 17h30  
E-Mail: [patrick.dayer@heremence.ch](mailto:patrick.dayer@heremence.ch)

## Constructions (\*)

Tél. 027 282 50 29  
**Eau potable:**  
Tél. 079 628 60 00

## Appel sanitaire d'urgence

Tél. 144

## Conciergerie

Responsable:  
M. Jean-François Sierro  
Natel 079 212 62 37

## Salles communales

Réservation auprès  
de l'administration communale

## Écoles à Hérémence

**1H à 6H:**  
Tél. 027 282 50 35  
**7H et 8H:**  
Tél. 027 282 50 34  
**CO Hérens à Euseigne:**  
Tél. 027 281 20 04

## Bibliothèque communale

**Ouverture:**  
Mardi: 16h à 19h  
Jeudi: 16h à 19h  
Fermé durant les vacances scolaires

## AVS

M. René Micheloud, secrétaire communal  
Reçoit sur rendez-vous  
Tél. 027 282 50 22

## Pouvoir judiciaire

**Juge:**  
M<sup>me</sup> Fabienne Mayoraz  
Tél. 079 412 05 01  
**Vice-Juge:**  
M<sup>me</sup> Linda Gauye  
Tél. 079 455 85 48

## Etat-Major en cas de catastrophe:

Tél. 027 282 50 70

(\*) Tout le personnel communal se tient à disposition sur rendez-vous en cas de besoin.

**Ensevelissements**

Responsable:  
M. Marc-Antoine Dayer  
Natel 079 697 72 64

**État civil pour le Val d'Hérens**  
**Office d'état civil de Sio**

Tél. 027 606 33 40  
[www.vs.ch/web/spm/etat-civil](http://www.vs.ch/web/spm/etat-civil)

**Offices de post**

Edelweiss Market  
Héremence: 027 281 20 66  
Euseigne: 027 281 21 73

**Hôpital régional de Sion**

Tél. 027 603 40 00

**Médecins**

D<sup>r</sup> Claude Marguerite de Ruitter  
Route de Sion 11 – Home Saint-Sylve,  
Rez inférieur – 1981 Vex  
Tél. 027 207 51 21  
Fax 027 207 51 22  
E-mail: [cabvex@deruiter.ch](mailto:cabvex@deruiter.ch)

**Pharmacie**

Pharmacie de Vex  
Tél. 027 207 26 26

**Taxateurs officiel**

Dayer André, d'Émile – Héremence  
Tél. 027 281 26 29  
Follonier Georges — Héremence  
Natel 079 357 14 84

**Feu**

Numéro d'alarme: 118

**Police intercommunale**

[info@police-herens.ch](mailto:info@police-herens.ch) 027 207 23 36

**Résidence Saint-Sylve, Vex**

Tél. 027 208 50 00

**CMS régional de Sion-Hérens-Conthey**

Tél. 027 281 12 91  
E-mail: [cmss-herens@cms-smz.ch](mailto:cmss-herens@cms-smz.ch)

**Héremence Tourisme**

Tél. 027 281 15 33  
E-mail: [heremence@valdherens.ch](mailto:heremence@valdherens.ch)

**Paroisse d'Héremence**

Tél. 027 281 13 86

**Conseil de communauté**

Par Yvan Delaloye, Euseigne  
Tél. 027 281 38 63

**Service forestier**

Garde forestier du cône de Thyon:  
M. Bourdin Olivier  
Natel 079 637 53 44  
Fax 027 207 31 51

**Distribution d'électricité**

OIKEN  
1951 Sion  
Tél. 027 617 30 00  
E-mail: [client@oiken.ch](mailto:client@oiken.ch)

**Stand de tir intercommunal  
à Praz-Jean**

Tél. 027 281 25 53

**Garde-chasse**

Gaspoz Pascal  
Natel 079 355 39 02



Commune  
**Hérévence**  
[www.heremence.ch](http://www.heremence.ch)

